

REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité- Dignité-Travail



MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL

**CADRE DES DEPENSES A MOYEN TERME SECTORIEL
(CDMTS) - PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)
2027-2029**

VERSION PROVISOIRE

TABLE DES MATIÈRES

Partie 1 : Cadre des Dépenses à Moyen Terme	5
Message du ministre	6
Introduction 7	
Contexte 8	
1. Diagnostic du secteur	8
1.1. Problèmes majeurs.....	8
1.2. Réponses apportées	9
2. Défis et priorités	11
Les orientations stratégiques du ministère	11
1 La vision et la mission du ministère	11
1.1 La vision 11	
ii.1.2 la mission.....	12
ii.2 les axes stratégiques	12
ii.2.2 les objectifs stratégiques/sectoriels	13
ii.3 les résultats stratégiques	13
ii.4 les programmes	18
iii. programmation pluriannuelle des dépenses du ministère	18
iii.1. présentation du financement global	18
iii.1.1. situation d'exécution n-3, n-2 et n-1 par nature de dépenses du ministère	18
iii.1.2. contraintes rencontrées dans l'exécution du budget de l'année 2024	19
iii.1.3. programmation triennale des ressources et des dépenses par nature et fonction et en ae-cp	20
partie 2 : projets annuels de performance (pap)	27
i.nomenclature des programmes	22
i.1 identification des programmes	22
1.2. les emplois rémunérés du ministère de l'agriculture	22
i.3 cartographie administrative des programmes.....	24
ii. présentation de la stratégie et des crédits de chaque programme.....	28
ii.1 programme 1 : sécurité alimentaire	28
ii.1.1 stratégie du programme.....	28
ii.1.1.1 déclinaison du programme en actions	28
ii.1.1.2. situation d'exécution du programme.....	29
ii.1.1.3 définition du cadre de performance.....	29
ii.1.1.4. coûts des actions du programme	33
ii.1.1.5. synthèse des coûts du programme par nature de dépenses.....	34

ii.1.1.6. les échéanciers des crédits de paiement associés aux autorisations d'engagement	Erreur ! Signet non défini.
ii.1.1.7. les opérateurs du programme	34
ii.1.1.8 déclinaison de matrice des activités	35
ii. presentation de la strategie et des credits de chaque programme	Erreur ! Signet non défini.
ii.1 programme 2 : conditions des menages agricoles	41
ii.1.1 stratégie du programme	43
ii.1.1.1 déclinaison du programme en actions	43
ii.1.1.2. situation d'exécution du programme	43
ii.1.1.3 définition du cadre de performance	43
ii.1.1.4. couts des actions du programme	46
ii.1.1.5. synthèse des coûts du programme par nature de dépenses	46
ii.1.1.6. les échéanciers des crédits de paiement associés aux autorisations d'engagement	Erreur ! Signet non défini.
ii.1.1.7. les opérateurs du programme	47
ii.1.1.8 déclinaison de matrice des activités	48
ii. presentation de la strategie et des credits de chaque programme	54
ii.1 programme 1 : pilotage et gouvernance du ministère	54
ii.1.1 stratégie du programme	54
ii.1.1.1 déclinaison du programme en actions	54
ii.1.1.2. situation d'exécution du programme	54
ii.1.1.3 définition du cadre de performance	54
ii.1.1.4. couts des actions du programme	57
ii.1.1.5. synthèse des coûts du programme par nature de dépenses	57
ii.1.1.6. les échéanciers des crédits de paiement associés aux autorisations d'engagement	Erreur ! Signet non défini.
ii.1.1.7. les opérateurs du programme	58
ii.1.1.8 déclinaison de matrice des activités	60
iii. justification des coûts des programmes de l'année n	73
iv. difficultés et risques liés à la mise en œuvre	Erreur ! Signet non défini.

Graphiques et tableaux

Graphique 1 : Evolution des rendements des produits vivriers de la RCA de 2013 à 2022

Graphique 2 : Rendement de caféiculture selon les préfectures de la RCA.

Graphique 3 : Evolution du rendement de coton de 2017 à 2022

Tableau n°1 : Cadre de performance global du ministère

Tableau n° 2 : Performance global du ministère

Tableau n° 3 : Programmation triennale globale.

Tableau n° 4 : Synthèse des coûts des programmes du ministère

Tableau n°5: Situation des emplois rémunérés du ministère

Tableau n° 6 : Cartographie administrative des programmes

Tableau n°7 : Déclinaison du programme 1 en actions

Tableau n° 8 : Situation d'exécution du programme 1

Tableau n° 9 : cadre de performance du programme securite alimentaire

Tableau n° 10 : couts des actions du programme 1

Tableau n° 11 : synthèse des coûts du programme par nature de dépenses

Tableau n° 12: récapitulatif des engagements sur ae du programme securite alimentaire

Tableau n° 13: récapitulatif des cp liés aux engagements sur ae du programme 1

Tableau 14: récapitulatif des crédits du programme consacrés aux opérateurs ou catégorie d'opération par nature de dépense (en millier de FCFA)

Tableau 15 : matrice de budgétisation des actions

Tableau 16 : déclinaison du programme 2 en actions

Tableau n°17 : situation d'exécution du programme 2

Tableau n° 18 : cadre de performance du programme conditions des menages agricoles

Tableau n° 19 : couts des actions du programme 2

Tableau n° 20 : synthèse des coûts du programme par nature de dépenses

Tableau n° 21: récapitulatif des engagements sur ae du programme conditions des menages agricoles

Tableau n° 22: récapitulatif des cp liés aux engagements sur ae du programme conditions des menages agricoles

Tableau n° 23: récapitulatif des crédits du programme consacrés aux opérateurs ou catégorie d'opération par nature de dépense (en millier de fcfa)

Tableau n° 24 : matrice de budgétisation des actions

Tableau n° 25 : déclinaison du programme 2 en actions

Tableau n° 26 : situation d'exécution du programme 3

Tableau n° 27 : cadre de performance du programme pilotage et gouvernance

Tableau n°28 : couts des actions du programme 2

Tableau n° 29 : synthèse des coûts du programme par nature de dépenses

Tableau n° 30: récapitulatif des engagements sur ae du programme pilotage et gouvernance

Tableau n° 31: récapitulatif des cp liés aux engagements sur ae du programme pilotage et gouvernance

Tableau n°32: récapitulatif des crédits du programme consacrés aux opérateurs ou catégorie d'opération par nature de dépense (en millier de FCFA)

Tableau 15 : matrice de budgétisation des actions

PARTIE 1 : CADRE DES DEPENSES A MOYEN TERME SECTORIEL

MESSAGE DU MINISTRE

Le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, de par sa vision et la mission qui lui a été confiée dans le Décret N° 16.362 du 27 Octobre 2016 qui est de : (1) : Concevoir ; (2) Elaborer et ; (3) : Mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière d'Agriculture et du Développement Rural et ses différentes attributions sous l'autorité de la Présidence de la République, vise aujourd'hui des approches de changements du secteur agricole et rural en apportant des techniques innovantes et de connaissances, pour améliorer la production agricole et la sécurité alimentaire et nutritionnelle par sa disponibilité, son accessibilité et la stabilité des produits agricoles pour le bien être de la population en vue d'accélérer les atteintes des Objectifs de Développement Durable (ODD1 et ODD 2).

En vue de réaliser la mission qui lui est assignée, le Département dispose de trois programmes budgétaires pour atteindre ses objectifs à savoir :

1 : Sécurité Alimentaire ; 2 : Conditions des Ménages Agricoles; 3 : Pilotage et Gouvernance du Ministère.

Le Ministère fonde sa stratégie de développement agricole axée sur la promotion des productions des filières porteuses (vivrières et maraîchères), et soutient le développement des principales cultures de rente : Café, Coton, Tabac, Palmier à l'huile et Cacao par la transformation et la commercialisation depuis toutes les chaînes de valeur.

Le Budget-Programme émane de la volonté du Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural qui veut mettre en exergue les objectifs du DPAN, les ressources disponibles et les activités planifiées par les différentes structures opérationnelles du Département.

L'objectif majeur à atteindre à moyen terme par le département est de contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaire de la population, au développement économique et social.

Le succès de la mise en œuvre du Budget Programme nécessite son appropriation par l'ensemble des acteurs et leur engagement ferme.

J'exhorte à ce titre toutes les parties prenantes à une sérieuse implication au regard de la démarche participative qui a guidé son élaboration en vue de porter la vision du secteur agricole et du développement rural déjà engagé pour le bien être de la population.

Pr Emmanuel MBETID-BESSANE

INTRODUCTION

La République Centrafricaine avec l'appui de la CEMAC et du FMI, a lancé un processus de réforme des finances publiques à travers la mise en place des outils de gestion des finances publiques dans les Ministères sectoriels afin de disposer d'un budget triennal, orientée vers les résultats, basé sur un pilotage stratégique par objectifs de moyen et long terme.

Cet outil de gestion stratégique introduit l'élaboration du Cadre de Dépenses à Moyen Terme Sectoriel -Projets Annuels de Performance (CDMTS-PAP) basé sur une politique sectorielle associée à une vision de moyen terme (3 ans), sur des axes stratégiques et des indicateurs de résultats permettant la reddition des comptes et un rapport annuel de performance.

La loi organique relative à la loi des finances N° 18.013 du 13 juillet 2018, encadre l'élaboration des documents de programmation pluriannuelle en République Centrafricaine.

Le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural s'appuie sur le Document de politique Agricole National (DPAN) qui s'inscrit dans la ligne d'orientation du PND en son axe stratégique 4.

Dans sa lettre de mission N° 300 /PM.22, le Premier Ministre engage le Département, de :

A court terme :

- Créer un environnement politique et institutionnel favorable ainsi que des systèmes d'appui appropriés à la promotion du monde rural et à la prospérité du pays.
- Engager le secteur agricole dans la restauration et la consolidation de la cohésion sociale entre agriculteurs et éleveurs pour un développement harmonieux du monde rural.
- Promouvoir l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat des jeunes pour la modernisation de l'Agriculture.
- Engager le Département dans le développement des cultures de rente et des cultures vivrières.
- Promouvoir les plantations familiales.
- Mettre à la disposition des exploitants agricoles des équipements et des intrants de bonne qualité suffisante à un coût abordable.

A moyen terme

- Améliorer la gouvernance et la compétitivité de l'agriculture par la mise en œuvre des moyens modernes afin d'assurer la transformation de l'agriculture moderne.
- Apporter un appui de marque au renforcement des capacités des institutions de développement des filières agricoles notamment : L'ONASEM, l'ICRA, l'ACDA, l'ORCCPA, l'ONMAP, l'ONC

En vue de réaliser la mission qui lui est assignée, le Département dispose de trois programmes budgétaires pour atteindre ses objectifs à savoir :

1 : Sécurité Alimentaire ; 2 : Conditions des Ménages Agricoles; 3 : Pilotage et Gouvernance du Ministère.

Le présent document comporte deux parties :

- La première partie abordera le Cadre de Dépenses à Moyen Terme Sectoriel (CDMTS):

Dans cette partie, il s'agira de présenter le Contexte : Le diagnostic du secteur, les problèmes majeurs, les réponses qui sont apportées puis les défis et les priorités, les axes et les orientations stratégiques puis la programmation pluriannuelle des dépenses du ministère ;

- Les Projets Annuels de Performance seront présentés dans la seconde partie : Pour chaque programme identifié, seront présentés : La stratégie, la déclinaison du programme en actions, la situation d'exécution, la définition du cadre de performance, la synthèse des coûts du programme par nature des dépenses, les échéanciers de crédits de paiement associés aux autorités d'engagement, les opérateurs du programme, la déclinaison en matrice activités, la justification des coûts de programme de l'année 2025 enfin les difficultés et risques liés à la mise en œuvre. Un comité conjoint Ministère des Finances et du Budget-Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MFB-MADR) de suivi et évaluation de processus sera mis en place en vue d'accompagner le processus jusqu'à son terme.

I. CONTEXTE

En République centrafricaine (RCA), le secteur agricole reste le secteur vital où l'économie tire les éléments nécessaires pour sa croissance et le plus gros pourvoyeur d'emplois, car il occupe 79% de la population totale, dont plus de 55 % des actifs ruraux, et contribue à 75% dans la formation du PIB en 2022 (Cluster sécurité alimentaire PAM). A actualiser

La RCA dispose des ressources naturelles relativement abondantes et des conditions agro-écologiques généralement favorables à l'agriculture et à l'élevage. Ce potentiel comporte : un climat favorable à une agriculture pluviale avec des cycles culturaux relativement longs ; des terres arables faiblement exploitées sur près de 15 millions d'hectares dont seulement 0,5 million est exploité en moyenne par actif agricole chaque année, conséquence d'une faible densité démographique (7 habitants/km²)\source ENA . On note aussi une abondance des ressources en eau, grâce à un important réseau hydrographique. Cela constitue un potentiel dans la perspective de l'intensification de l'agriculture en Centrafrique.

I.1. DIAGNOSTIC DU SECTEUR

La République Centrafricaine regorge d'importantes potentialités agricoles : Des conditions agro écologiques favorables, 47 milliards m³/an de ressources en eau de surface et souterraine, 15 millions de terres arables, 1,9 millions d'hectares de potentiel en aménagement hydro agricole et 75 % de la population active pratique l'agriculture.

Signalons que ces potentialités sont sous-exploitées. Diverses raisons ou facteurs néfastes sont à l'origine de la mauvaise performance actuelle du secteur agricole.

I.1.1. Problemes majeurs

Malgré les potentialités ci-dessus citées, de nombreuses contraintes freinent la transformation de ces potentialités en richesses. On note principalement :

En matière de **sécurité alimentaire** :

- ◇ La récurrence des conflits fonciers entre agriculteurs et éleveurs ;
- ◇ Le faible niveau de productivité et de production agricoles ;
- ◇ Le faible niveau de commercialisation interne et externe ;
- ◇ La faiblesse du niveau d'utilisation des semences améliorées ;
- ◇ L'impact de changement climatique sur la Production Agricole ;
- ◇ La faible diversification des productions au niveau des exploitations agricoles

En matière de **condition de vie des ménages agricoles** :

- ◇ insuffisance du financement des activités agricoles ;

- ◇ La faiblesse des taux de transformation des productions agricoles ;
- ◇ la faible valorisation du rôle de la femme et la faible inclusion des jeunes ;
- ◇ utilisation des outils rudimentaires ;
- ◇ insuffisance des infrastructures agricoles ;
- ◇ Le faible revenu des producteurs.

En matière de **pilotage et gouvernance du ministère**

- ◇ un environnement institutionnel ainsi que le cadre juridique et réglementaire peu performants ;
- ◇ l'absence de coordination et de synergie entre les acteurs ;
- ◇ L'insuffisance organisationnelle de certaines filières ;
- ◇ La destruction des terres arables par l'exploitation minière artisanale ;
- ◇ L'insuffisance des ressources humaines et financières affectées au secteur agricole.

Toutes ces contraintes expliquent naturellement la précarité du cadre de vie en milieu rural et l'isolement qui caractérise ce milieu.

I.1.2. REPONSES APORTEES

En matière de **sécurité alimentaire** :

- ◇ Processus de la validation de la loi foncière agropastorale en cours ;
- ◇ La sécurisation foncière des parcelles agricoles : Le projet PRAPAM est entré dans un processus de sécurisation foncière de 16 sites agricoles de 581,058 ha de superficie totale au profit de 475 membres d'organisations paysannes dont 302 femmes et 173 hommes ;
- ◇ l'amélioration de la productivité et de la compétitivité des productions agricoles par la transformation des exploitations de subsistance en exploitations modernes, plus compétitives et capables de générer durablement des surplus de production; à travers le projet PAPEUR Rural, 35 coopératives ont été créées et arimées à l'Acte Uniforme de l'OHADA, 7452 bénéficiaires directs dont 4166 hommes et 3286 femmes, 274 Ha ont été emblavées en bloc de culture en 2022, 396 Tonnes de maïs graines ont été récoltées, 995 Ha ont été emblavés en 2023, 23 tracteurs ont été distribués à des coopératives sur les trois axes Bangui-Boda, Bangui-Sibut et Bangui-Yaloké avec en plus un bulldozer est mis à la disposition des trois axes ;
- ◇ Les travaux de défrichage et labour des parcelles agricoles : Sur l'ensemble des cinq (05) antennes du projet PRAPAM au total 218 ha ont été défrichés dont 50,25 ha ont été labourés. Les 50,25 ha labourés sont répartis entre les antennes de Bouar (40 ha) et Boda (10,25 ha) et ont permis à 44 organisations paysannes de 1028 membres dont 553 hommes et 475 femmes de cultiver pendant cette campagne agricole 2023.
- ◇ Pour la campagne rizicole 2023, le PRAPAM a donné un appui aux communautés locales de Sakaï (Préfecture de l'Ombella-Mpoko) qui sont organisées et gérées par la Coopérative Agro-

Pastorale de Sakaï (CAPS) et qui développent des activités rizicoles (riz irrigué et riz pluvial. A l'issue de cette campagne rizicole 2023, 202 tonnes de riz paddy ont été produits en régime irrigué et 60 tonnes en régime pluvial.

- ◇ le développement des filières via la création d'un cadre favorable à l'amélioration des performances commerciales des produits agricoles, et dans l'optique de soutenir les objectifs de sécurité alimentaire du pays (Ombella M'poko, Lobaye, Nana Mambéré, Ouham, Ouaka, Kémo, Vakaga et autres...);
- ◇
- ◇ ;
- ◇ Le faible niveau de commercialisation interne et externe ;
- ◇ La faiblesse du niveau d'utilisation des semences améliorées ;
- ◇ L'impact de changement climatique sur la Production Agricole ;
- ◇ La faible diversification des productions au niveau des exploitations agricoles

En matière de **condition de vie des ménages agricoles** :

- ◇ insuffisance du financement des activités agricoles ;
- ◇ La faiblesse des taux de transformation des productions agricoles ;
- ◇ la faible valorisation du rôle de la femme et la faible inclusion des jeunes ;
- ◇ utilisation des outils rudimentaires ;
- ◇ insuffisance des infrastructures agricoles ;
- ◇ Le faible revenu des producteurs.

En matière de **pilotage et gouvernance du ministère**

- ◇ un environnement institutionnel ainsi que le cadre juridique et réglementaire peu performants ;
- ◇ l'absence de coordination et de synergie entre les acteurs ;
- ◇ L'insuffisance organisationnelle de certaines filières ;
- ◇ La destruction des terres arables par l'exploitation minière artisanale ;
- ◇ L'insuffisance des ressources humaines et financières affectées au secteur agricole.

Face aux insuffisances tant en capital humain, que physique d'une part et aux problèmes d'organisation d'autre part, le Gouvernement et ses partenaires techniques et financiers ont engagé des séries d'actions pour répondre aux multiples contraintes énumérées ci-dessus :

- le renforcement des capacités des parties prenantes au développement de l'agriculture notamment celles liées à la structuration des filières, à la formation professionnelle en 2021 à 2024 (300 élèves techniciens d'agriculteurs), aux statistiques agricoles 2021 à 2023 (2 cadres) et à l'ENAM (6 cadres);

- la lutte contre l'insécurité alimentaire sévère sur toute l'étendue du territoire à travers les démonstrations culinaires, de sensibilisations, des distributions des semences améliorées, constructions et /ou réhabilitations (1400 points d'eau);
- la création de 3600 emplois directs liés au secteur de 2019 à 2024.

I.2. DEFIS ET PRIORITES

Les principaux défis auxquels doit faire face le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural pour les trois prochaines années sont liés aux priorités du Gouvernement ainsi que de l'ensemble des documents de planification.

Il s'agit de :

- Passage progressif d'une agriculture de subsistance à faible productivité à une agriculture commerciale plus performante et rémunératrice ;
- Réguler la persistance des conflits entre agriculteurs et éleveurs, la violence et l'instabilité qui produisent un impact négatif sur le secteur agricole et la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers l'accès à l'eau, aux pâturages, aux couloirs de transhumance nationale et transfrontalière;
- Déconcentrer les services publics pour délivrer les services agricoles (ressources humaines, matérielles, financières) ;
- Reduire la durée et le coût d'acheminement des produits agricoles des zones de production;
- Doter les exploitants agricoles en moyens conséquents de production (accès aux intrants, aux finances, aux équipements) ;
- Mettre en place un mécanisme de la protection zoosanitaire et phytosanitaire ;
- Rendre attrayant, professionnel et dynamique le métier de l'agriculteur ;

II. LES ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU MINISTERE

II.1 LA VISION ET LA MISSION DU MINISTERE

II.1.1 LA VISION

La vision du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural, est d'assurer d'ici 2030 la transformation de l'agriculture centrafricaine pour qu'elle soit productive, rentable, durable et inclusive. Elle s'appuie sur les initiatives locales, l'efficacité et l'efficience des exploitations agricoles afin de créer les conditions d'émergence d'un secteur privé compétitif, créateur d'emplois.

II.1.2 LA MISSION

Au terme du Décret N°16.362 du 27 octobre 2016, la mission spécifique qui est assignée par le Premier Ministre, Chef du Gouvernement au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural porte sur neuf (09) actions prioritaires :

- Veiller à la mise en œuvre et à l'aboutissement des réformes des différentes structures du Secteur Agricole ;
- Réhabiliter les infrastructures socioéconomiques nécessaires à l'amélioration des conditions de vies des populations et aux échanges en milieu rural en accordant une attention particulière aux voies d'accès, aux formations sanitaires, aux écoles de formation et aux marchés ;
- Relancer les principales filières de productions agricoles vivrières notamment le maïs, le sésame et le développement des chaînes de valeurs dans toutes nos régions afin d'assurer des revenus aux populations locales et la sécurité alimentaire ;
- Développer et mettre en œuvre une stratégie visant à moderniser l'agriculture, à favoriser l'agrobusiness en vue d'accroître la production agricole, les revenus et créer des emplois décents notamment pour les jeunes et les femmes ;
- Mettre en place un programme ayant pour objectif d'encourager et d'accompagner les paysans dans la création et la gestion des coopératives agricoles sous forme des sociétés conformément à l'acte uniforme OHADA sur le Droit de Société Coopérative
- Veiller à la mise à disposition des exploitants agricoles, des équipements et des intrants de bonne qualité, en quantité suffisante et à moindre coût ;
- Veiller scrupuleusement au respect de l'aire protégée ;
- Développer avec le pilotage de la Primature, le projet e-gouvernement dont l'amorce consistera à se doter d'un site internet (en cohérence avec la structure du portail gouvernemental) et d'un système de messagerie professionnelle dans le but de rendre visibles les activités du Département ;
- Identifier au sein du Département les projets d'informatisation ou de dématérialisation en cours ou à venir dans l'objectif de moderniser les services aux citoyens.

II.2 LES AXES STRATEGIQUES

Les deux principaux axes stratégiques retenus sont :

- Modernisation et intensification des productions végétales et animales ;
- Développement et renforcement des infrastructures rurales de transport, de commercialisation, de transformation et les aménagements ruraux.

II.2.2 LES OBJECTIFS STRATEGIQUES/SECTORIELS (PAR PROGRAMME)

Pour l'Axe « Modernisation et intensification des productions végétales et animales » les objectifs stratégiques sont déclinés ainsi qu'il suit :

- Relancer et développer de manière durable les secteurs productifs : Agriculture et élevage ;
- Renforcer la structuration des organisations de producteurs et leurs capacités techniques, organisationnelles et de gestion ;
- Promouvoir la gouvernance foncière.

Concernant l'axe « Développement et renforcement des infrastructures rurales de transport, de commercialisation, de transformation et les aménagements ruraux », il s'agira de :

- Réhabiliter et construire les infrastructures rurales : Les réseaux de transport et de communication ;
- Assurer les conditions propices au développement du secteur privé et à l'emploi : amélioration de l'appui aux entreprises et des services financiers, formation professionnelle, entrepreneuriat et emploi ;

II.3 LES RESULTATS STRATEGIQUES

Pour l'Axe « Modernisation et intensification des productions végétales et animales »

- Les secteurs productifs : Agriculture et élevage, sont relancés et développés de manière durable;
- La structuration des organisations de producteurs et leurs capacités techniques, organisationnelles et de gestion est renforcée ;
- La gouvernance foncière est promue.
- Concernant l'axe « Développement et renforcement des infrastructures rurales de transport, de commercialisation, de transformation et les aménagements ruraux »,
 - Les infrastructures rurales : Les réseaux de transport et de communication sont réhabilités et construits ;
 - Les conditions propices au développement rural du secteur privé et à l'emploi : Amélioration de l'appui aux entreprises et des services financiers, formation professionnelle, entrepreneuriat et emploi sont assurées;

Tableau 1 : Cadre de performance global du ministère

Il s'agit des résultats globaux et stratégiques du Ministère

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
OG : Contribuer de manière durable à la satisfaction des besoins alimentaires de la population, au développement économique et social.	RS.1.L'autosuffisance alimentaire atteinte	-Taux de croissance du secteur agricole du PIB. - Taux de l'insécurité alimentaire. - Taux de la pauvreté dans les ménages agricoles.	Rapport d'enquête sur : L'autosuffisance Alimentaire La contribution de l'Agriculture à la croissance économique le Rapport IPC
	RS.2 : La contribution du secteur agricole à la croissance économique a augmentée. RS 3 : La contribution du secteur agricole à la réduction de la pauvreté s'est améliorée		
OS 1 : Augmenter et diversifier la production agricole pour renforcer la sécurité alimentaire des populations	RS.1.1 :L'accès aux intrants agropastoraux est amélioré	IP .1.1 IP .1.1 : Taux d'accès aux intrants agro pastoraux	Rapport Annuelle ACDA et les Projets
	RS 1.2 : Les méthodes de recherche et de vulgarisation sont mises à jour et des techniques plus adaptées sont diffusées.	IP 1.2 : IP 1.2 : Taux de producteurs ayant adoptés les techniques adaptées diffusées	Rapport annuelle de ACDA et ICRA
	RS 1.3 : La production agricole est augmentée	IP 1.3 : IP 1.3 : Taux d'accroissement moyen des rendements des principales cultures.	Rapport ACDA et ICRA
	RS 1.4.Les productions agricoles sont diversifiées	IP 1.4 :Nombre de nouvelles spéculations exploitées	Rapport ACDA et Projets
	RS.1.5. Les superficies exploitées ont	IP 1.5 : Superficies moyennes par producteurs	Rapport ACDA et Projets

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
	augmenté:		
OS 2 : Améliorer l'accès des producteurs aux moyens de production et aux marchés pour accroître leurs revenus.	RS.2.1: L'accès aux infrastructures de commercialisation, de transformation de conditionnement et de conservation des produits agricoles est amélioré	IP 2.1 : nombres des infrastructures de commercialisation (marché), de transformation (unités de transformation), de conditionnement (magasin de stockage), de conservation (Dépôts) de produits agricoles fonctionnels	Rapport ACDA et Projets
	RS 2.2 : Les producteurs ont accès à des équipements de la mécanisation Agricole	IP 2.2 : Superficie aménagées au profit des producteurs au cours de la campagne	Rapport de l'ONMAP, ACDA et les Projets
	RS 2.3 : Les compétences des acteurs en matière de conditionnement, conservation et transformation des produits agricoles sont renforcées.	IP.2.3.1. Nombre d'acteurs formés dans le domaine du conditionnement/conservation/transformation des produits agricoles.* IP.2.3.2 : Quantité de produits Agricoles conditionné et conservé	Rapport ORCCPA, ACDA
	RS 2.4 : L'accès à l'information sur les marchés des produits agricoles est amélioré	IP.2.4 : Un système d'information sur les marchés (offres et demandes) des produits agricoles est opérationnel.	Rapport DSNTIC, Projets
	RS.2.5: La mise en relation entre les producteurs et les acheteurs des produits agricoles est améliorée	IP.2.5.1 : Nombre de foires, expositions, salons sur l'agriculture et les produits agricoles organisé annuellement. IP.2.5.2 Nombre de contrat signé entre les acheteurs et les producteurs	Rapport Projets, ACDA, CAT, ORCCPA
	RS 2.6 : La qualité des produits agricoles et agro-industriels sont conformes aux normes internationales.	IP.2.6.1 : Le service de certification des produits agricole est opérationnel	Rapport du service de certification et des Projets

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
		IP.2.6.2. Taux de produits agricoles et agroindustriels certifié et déclarés conformes aux normes	
	R.S.2.7 : La circulation des produits agricoles entre les zones de production et celles de consommation est fluide	IP.2.6 : Km de pistes rurales construites ou réhabilitées praticables.	
OS 3 : Soutenir le développement des petites et moyennes entreprises agricoles pour une meilleure contribution à la croissance économique	RS 3.1 : Le climat des affaires dans le secteur agricole est amélioré.	IP.3.1 Délai d'acquisition de titre de propriété d'une terre agricole. IP.3.2 Taux de crédits bancaires et financiers octroyés aux opérations agricoles IP.3.3 Nombre de « Jeunes entrepreneurs agricoles » subventionnés par un mécanisme mis en place par le gouvernement IP.3.4 Nombre de structures d'accompagnement des entrepreneurs agricoles. IP.3.5 Nombre de mesures incitatives fiscales et douanières prises par le gouvernement en faveur des entreprises agricoles. IP.3.6 % de main d'œuvre qualifiée disponible pour les entreprises agricoles	Rapport de la CAT
	RS 3.2 : Les petites et moyennes entreprises agricoles sont développées.	-Nombre d'entreprises agricoles individuelles créées	Rapport CAT

OBJECTIFS GLOBAUX (OG)	RESULTATS STRATEGIQUES (RS)	INDICATEURS DE PERFORMANCE (IP)	METHODES DE CALCUL / SOURCES DE COLLECTE
		<p>Nombre d'entreprise agricole individuelle opérationnelle</p> <p>-Nombre de Coopérative Agricole créer</p> <p>Nombre de coopérative Agricole opérationnelle</p> <p>- Taux d'accroissement annuel du chiffre d'affaires des entreprises et coopératives agricoles.</p>	Rapport d'enquête
OS 4 : Favoriser la création d'emplois nouveaux et rémunérateurs en vue de réduire la pauvreté et les inégalités	RS 4.1 : L'auto emplois rémunérateurs en faveur des jeunes et des femmes sont créées.	<p>- Nombre d'auto-emplois créés.</p> <p>- Nombre d'auto-emplois créés en faveur des jeunes.</p> <p>- Nombre d'auto-emplois créés en faveur des femmes</p>	<p>Rapport d'enquête</p> <p>Rapport CAT</p>
	- RS 4.2 : Les auto-emplois rémunérateurs sont créés au sein des sociétés coopératives agricoles.	- Nombre d'auto-emplois rémunérateurs créés au sein des sociétés coopératives agricoles	<p>Rapport CAT</p> <p>Rapport d'enquête</p>
	RS 4.3 : Les emplois salariés sont créés par les entreprises agricoles.	Nombre d'emplois salariés créés par les entreprises agricoles.	Rapport d'enquête

II.4 LES PROGRAMMES

Pour réaliser sa mission en vue de l'atteinte des objectifs, le ministère dispose de 03 programmes budgétaires :

- Programme 1 : SECURITE ALIMENTAIRE
- Programme 2 : CONDITION DE VIE DES MENAGES AGRICOLES
- Programme 3 : PILOTAGE ET GOUVERNANCE DU MINISTERE

III. PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DES DEPENSES DU MINISTERE

III.1. PRESENTATION DU FINANCEMENT GLOBAL

III.1.1. SITUATION D'EXECUTION 2021, 2022 ET 2023 PAR NATURE DE DEPENSES DU MINISTERE

Titre de la dépense	Nature de la dépenses	2021			2022			2023		
		Prévision	Exécution	(%)	Prévision	Exécution	(%)	Prévision	Exécution	(%)
Titre 2	Dépenses de personnel	2 023 564 000	845 704 169	42%	4 262 912 244		0%	1 769 573 000	740 924 581	42%
Titre 3	Dépenses de biens et services	419 661 000	198 475 096	47%	296 129 000	166 340 175	56%	259 186 000	67 641 160	26%
Titre 4	Dépenses de transferts courants	2 193 000 000	1 569 009 797	72%	1 931 190 000	2 661 818 722	138%	1 715 227 500	1 664 251 250	97%
Titre 5	Dépenses d'investissements	11 073 446 000	123 713 308	1%	17 843 073 520	276 429 075	2%	19 027 700 000	593 378 268	3%
	*Sur ressources propres									
	*Sur dons									
	*Sur emprunts									
Titre 6	Autres dépenses									
	TOTAL	15 709 671 000	2 736 902 370	17%	24 333 304 764	3 104 587 972	13%	22 771 686 500	3 066 195 259	13%
Source:										
* 2021: Base ordonnancement Ges'co										
* 2022/2023 : Base ordonnancement SIM_ba										

Le taux de budget a baissé de manière décroissante: le taux d'exécution de budget de 2021 est 31,7% et 2022 20,4% enfin 2023 12,6%.

Cela s'explique par la restriction financière en 2021 et le collectif budgétaire en 2022.

III.1.2. CONTRAINTES RENCONTREES DANS L'EXECUTION DU BUDGET DE L'ANNEE 2026

- Non mise à disposition des caisses d'avances pour les études de faisabilités des projets agricoles.
- Absence de visibilité dans la mise à disposition des subventions aux structures sous tutelle, du fait des ordonnancements trimestriels et des retards accusés dans les décaissements. Ils entraînent un décalage entre la programmation de la mise en œuvre des activités et la disponibilité des ressources ainsi que la perte des ressources au quatrième trimestre du fait des délais impartis pour les engagements.
- A completer

III.1.3. PROGRAMMATION TRIENNALE DES RESSOURCES ET DES DEPENSES PAR NATURE ET FONCTION ET EN AE-CP

	PROJECTIONS FINALES		
	2027	2028	2029
1. RESSOURCES	3 371,80	3 466,21	3 666,21
1.1 Ressources Intérieures	3 371,80	3 466,21	3 666,21
1.1.1 Budget Etat	3 371,80	3 466,21	3 666,21
1.1.2 .Budget Annexes			
1.1.3 .Comptes Spéciaux du Trésor			
1.2 Ressources Extérieures	-	-	-
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/ Emprunts)	-	-	-
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés			
1.2.3 Financement direct projets (hors Budget)*			
2. CHARGES	3 371,80	3 466,21	3 666,21
2.1 Dépenses de Personnel	1 057,95	1 087,57	1 137,57
2.1.1 <i>Solde y compris les offices</i>			
2.1.2 <i>Contractuels hors solde</i>			
2.2 Dépenses de biens et services	364,89	375,11	425,11
2.3 Dépenses de transferts et subventions	1 536,50	1 579,52	1 629,52
2.4 Dépenses d'Investissements	412,46	424,01	474,01

2.4.1 Trésor (ressources propres)	412,46	424,01	474,01
2.4.2 Financement extérieur (Dons/Emprunts)			

Source : CBMT/CDMT global

Tableau 3 : Programmation triennale globale.

	PROJECTIONS FINALES		
	2025	2026	2027
1. RESSOURCES	28 402,05	28 976,45	29 144,29
1.1 Ressources Intérieures			
1.1.1 Budget Etat	28 402,05	28 976,45	29 144,29
1.1.2 .Budget Annexes	-	-	-
1.1.3 .Comptes Spéciaux du Trésor	-	-	-
1.2 Ressources Extérieures	-	-	-
1.2.1 Part bailleurs des projets (Dons/Emprunts)	-	-	-
1.2.2 Appuis budgétaires ciblés	-	-	-
1.2.3 Financement direct projets (hors Budget)*	-	-	-
2. CHARGES	28 402,05	28 976,44	29 144,30
2.1 Dépenses de Personnel	792,05	872,47	878,51
2.1.1 <i>Solde y compris les offices</i>			
2.1.2 <i>Contractuels hors solde</i>			
2.2 Dépenses de biens et services	301,00	319,44	330,92
2.3 Dépenses de transferts et subventions	4 000,00	4 128,00	4 322,02
2.4 Dépenses d'Investissements	23 309,00	23 656,53	23 612,85
2.4.1 Trésor (ressources propres)	679,00	725,77	833,02
2.4.2 Financement extérieur (Dons/Emprunts)	22 630,00	22 930,76	22 779,83
Source : CDMT global			
NB: Tableau élaboré en lien avec le CBMT/CDMT global			

I.NOMENCLATURE DES PROGRAMMES

I.1 IDENTIFICATION DES PROGRAMMES

Le ministère dispose de 03 programmes budgétaires :

- Programme 1 : **SECURITE ALIMENTAIRE**
- Programme 2 : **CONDITIONS DE VIE DES MENAGES AGRICOLES**
- Programme 3 : **PILOTAGE ET GOUVERNANCE DU MINISTERE**

Tableau 4 : Synthèse des coûts des programmes du ministère

Tableau 4 : SYNTHESE DES COUTS DES PROGRAMMES DU MINISTERE								
Intitulé	2024		2025		2026		2027	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
PROGRAMME 1 : SECURITE ALIMENTAIRE			0	795 419	0	333 919	0	417 000
PROGRAMME 2 : CONDITIONS DES MENAGES AGRICOLES			0	1 590 131	0	1 518 686	0	1 561 209
PROGRAMME 3 : PILOTAGE ET GOUVERNANCE DU MINISTERE			0	3 642 309	0	2 962 810	0	3 045 769
TOTAL	0	0	0	6 027 859	0	4 815 415	0	5 023 978

L'analyse du tableau ci-dessus nous montre que, les trois (3) programmes qui ont des EA et CP chiffrés concernent de budget en cours de 2024, tandis qu'en 2025 le CP est connu à cause de la loi de Finance de l'année en cours puisqu'aucun engagement n'a été pris en compte.

il y aura un effet d'entraînement sur la prévision en terme de financement de Crédit de paiement (CP) 2026 et 2027.

Les trois Programmes ont de manière significative la même importance, cela s'explique par la vision du Gouvernement à mettre l'accent sur la politique du développement agricole comme moteur de la croissance économique du pays.

1.2. LES EMPLOIS REMUNERES DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE

L'effectif du personnel est passé de 427 à 632 (Intégration) soit une différence de 124 emplois rémunérés en moins. Cela s'explique par les cas de décès et de départ à la retraite puis l'absence de recrutement depuis l'année 2020.

La dépense du personnel est passé de 63 967 243 FCFA à 75 950 514 FCFA au mois de septembre 2025.

Pour mener à bien sa mission et conformément au plan d'action du département validé en Conseil de Ministre, le département doit recruter au moins 400 cadres dont 285 effectivement recrutés.

Tableau 5: Situation des emplois rémunérés du Ministère

SECTION 21	2021		2022		2023		2024	
1	Fonctionnaires							
	Effectif	Montant	Effectif	Montant	Effectif	Montant	Effectif	Montant
A 1	137	299 275 512	130	294 855 744	113	280 636 032		
A 2	25	50 384 148	24	51 685 428	22	48 934 128		
A 3	88	124 925 256	85	127 518 480	78	127 015 752		
B 1	188	209 667 096	174	192 337 536	157	182 554 236		
B 2	8	5 300 976	5	3 412 788	2	882 756		
C 1	35	20 476 560	28	15 974 400	13	8 176 476		
C 2	13	7 145 784	12	6 681 792	7	4 220 928		
D 1	27	12 761 592	21	9 698 028	16	7 553 832		
D 2								
HS	16	32 753 100	17	38 938 080	14	31 306 920		
Total	537	762 690 024	496	741 102 276	422	691 281 060		

I.3 CARTOGRAPHIE ADMINISTRATIVE DES PROGRAMMES (PRENDRE LE TABLEAU DU MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET MODIFIER LE CONTENU)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL			
PROGRAMMES	ACTIONS	DIRECTIONS ET SERVICES RESPONSABLES DE LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME	OPERATEURS / ETABLISSEMENTS CONTRIBUANT A LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME
PROGRAMME 1 : SECURITE ALIMENTAIRE	Action 1.1 : Restructuration et appui-conseil aux organisations socio-professionnelles	MADR/DIRCAB	Agence Centrafricaine de Développement Agricole, CAT, ONG
	Action 2.1 : Relance de la production par filière agricole	Direction Générale de l'Agriculture /PREPAS /PRADAC /PADECAS /PRAPAM /PARSANKO	ACDA, ICRA, ONASEM, FAO , ONG
	Action 3.1 : Valorisation des produits agricoles et de nutrition	DGAAADR	Agence Centrafricaine de Développement Agricole / Institut Centrafricain de Recherche Agricole, PAM, FAO
	Action 4.1 : Réserves	DGA	Office de Reglementation de la

	Alimentaires et Contrôle des aliments		Coommercialisation et du Contrôle du Conditionnement des produits agricole / Institut Centrafricain de Recherche Agricole, PAM, FAO, ONG
PROGRAMME 2 : CONDITIONS DES MENAGES AGRICOLES	Action 1.2 : Appui au développement des projets agricoles	DGPS	Agence Centrafricaine de Développement Agricole / Institut Centrafricain de Recherche Agricole, FAO, ONG
	Action 2.2 : Encadrement et Autonomisation socio-professionnel	DGA	ACDA, Chambre d'Agriculture
	Action 3.2. : Promouvoir l'Entreprenariat Agricole	DGA/ DGPS Projets	Chambre d'Agriculture,ONG, FAO, PAM
	Action 4.2 : Sécurisation du Domaine Foncier Rural	CMI , DGI	ACDA, Ministère de l'Urbanisme, Préfectures

PROGRAMME 3 : PILOTAGE ET GOUVERNANCE DU MINISTERE	Action 1.3 : Pilotage et coordination des actions stratégiques du ministère	Cabinet du Ministre	Partenaires Techniques et Financier (BM, BAD, UE, FAO, PNUD Etc.)
	Action 2.3 : Planification, programmation et suivi- évaluation	Direction des Études, de la Planification, du Suivi- Évaluation, et des Statistiques	Projets, ACDA, ICRA, ONASEM, CAT, ORCCPA
	Action 3.3 : Gestion des ressources humaines matérielles et financières, formation initiale et continue	Direction de Cabinet Direction des Ressources	ACDA, ICRA, ONASEM, CAT, ORCCPA
	Action. 4.3 : Gestion du système d'information, de la communication, de la documentation et des archives	DGPS	ACDA, ICRA, ONASEM, CAT, ORCCPA, FAO, PAM, Projets

PARTIE 2 : PROJETS ANNUELS DE PERFORMANCE (PAP)

II. PRESENTATION DE LA STRATEGIE ET DES CREDITS DE CHAQUE PROGRAMME

II.1 PROGRAMME 1 : SECURITE ALIMENTAIRE

Responsable du Programme : Directeur Général de l'Agriculture, d'Appui aux Acteurs de Développement Rural

II.1.1 STRATEGIE DU PROGRAMME

Pour la mise en œuvre de ce programme, la stratégie adoptée consiste à :

- Améliorer la sécurité et l'autosuffisance alimentaire en renforçant les capacités des organisations professionnelles rurales, appui conséquent à la mise en œuvre de la politique en matière de la sécurité alimentaire, de la nutrition puis de l'aménagement agricole ;
- Développer des modes de production intensive à travers l'appui à la recherche, l'utilisation des semences améliorées et la lutte contre les ravageurs
- Promouvoir l'entrepreneuriat agricole ;
- Assurer des réserves pour la prévention de crise alimentaire.

II.1.1.1 DECLINAISON DU PROGRAMME EN ACTIONS

Programme	Actions
Programme 1 : SECURITE ALIMENTAIRE	Restructuration et appui-conseil aux organisations socio-professionnelles
	Relance de la production par filière agricole
	Valorisation des produits agricoles et de nutrition
	Réserves Alimentaires et Contrôle des aliments

II.1.1.2. SITUATION D'EXECUTION DU PROGRAMME

TABLEAU : SITUATION D'EXECUTION DU PROGRAMME PAR NATURE DE DEPENSES (Des 03 dernières années)							
	NATURE DE DEPENSE	2021		2022		2023	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
	Dépenses courantes	-	-	-	-	-	-
Titre 2	Dépenses de personnel						
Titre 3	Dépenses de biens et services						
Titre 4	Dépenses de transferts courants						
	Dépenses en capital	-	-	-	-	-	-
Titre 5	Investissements exécutés par l'Etat						
	Investissements sur ressources extérieures						
Titre 6	Autres dépenses						
	Total	-	-	-	-	-	-

Commenter le tableau : Le tableau ne peut être commenté que lorsque le pays basculera en mode budget programme.

II.1.1.3 DEFINITION DU CADRE DE PERFORMANCE

Tableau n° 5 : Cadre de performance du programme SECURITE ALIMENTAIRE

Objectifs stratégique/opérationne l	Indicateurs IOV	Unité	Référenc e	Cibles	Cibles annuelles			Mode de calcul et Moyen de vérification	Responsable
			2025			2026	2027		
Programme : SECURITE ALIMENTAIRE									
Objectif stratégique : Contribuer à éliminer. la faim, l'insécurité alimentaire et la malnutrition.	Taux de malnutrition reduit	%	2024 voir données de l’IPC	15	35	25	15	Rapport annuel, rapport pays	Direction de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
Action 1 : Restructuration et appui-conseil aux organisations socio-professionnelles									
Objectif spécifique : Restructurer et renforcer les capacités les OP	Nombre des OP structurés	Nbre	2024	15000	5000	7500	2500	Fiches, rapports, supports	ACDA, ONG et les Projets
	Nombre de Coppératives créées	Nbre	149	800	300	300	200	Rapports CNOPCA	CNOPCA
	Nombre de Coppératives immatriculées	Nbre	30 (2023) il faut actualiser	530	230	200	100	Rapports CAT	CAT
	Nombre des OP formés et appuyés	Nbre	2024	10000	3000	4500	2500	Fiches, supports, rapports	ACDA, ONG et les Projets
	Nombre des OP appuyés	Nbre	ND	7500	3000	2500	2000	Fiches, supports, rapports	ACDA, ONG et les Projets
Action 2 : Relance de la production par filière agricole									

Objectif spécifique : Intensifier les productions agricoles	Taux d'accès des producteurs aux intrants agricoles	%		25	8	10	7	Rapports MADR	MADR
	Pourcentage des producteurs accompagnés par les services techniques	%		35	10	15	10	Rapports MADR	MADR
	Taux de surface aménagées par la mécanisation agricole	%	0,4	10	3	5	2	Rapport ONMAP	MADR
Action 3 : Valorisation des produits agricoles									
Objectif spécifique: Promouvoir l'entrepreneuriat agricole	Quantité des produits transformés écoulés	tonne	ND	50000	20000	15000	15000	Fiches, supports, rapports	ORCCPA
	Pourcentage des produits transformés dans les grands centres commerciaux de Bangui	%	ND	10	3	5	2	Fiches, supports, rapports	DGEPSESA
	Quantité de produits	tonne		25000	10000	10000	5000	Fiches, supports,	Service de Certification

	certifiés							<i>rapports</i>	
Action 4 : Réserves Alimentaires et Contrôle des aliments									
Objectif spécifique: Mettre en place un système de réserves alimentaires pour les produits agricoles	Qualité des produits transformés	<i>tonne</i>	2024	25000	15000	5000	5000	<i>Fiches, supports, rapports</i>	Direction Générale de l'Agriculture
	Qualité des produits stockés	<i>tonne</i>	2024	25000	15000	5000	5000	<i>Fiches techniques, supports, rapports</i>	Direction Générale de l'Agriculture

II.1.1.4. COUTS DES ACTIONS DU PROGRAMME

TABLEAU : COUTS DES ACTIONS DU PROGRAMME 1						
	2025		2026		2027	
Actions	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Action 1.1 : Restructuration et appui-conseil aux organisations socio-professionnelles	0	7 000	0	7 231	0	9 256
Action 2.1 : Relance de la production par filière agricole	0	6 500	0	6 715	0	8 595
Action 3.1 : Valorisation des produits agricoles et de nutrition	0	162 410	0	167 770	0	214 745
Action 4.1 : Réserves Alimentaires et Contrôle des aliments	0	18 500	0	19 111	0	24 461
Total	0	194 410	0	200 826	0	257 057

- Les prévisions des couts des actions du programme Sécurité Alimentaire sont estimés à 194.410.000 FCFA sur les trois années. Ils se présentent de la manière suivante :
- Action 1.1 Restructuration et appui-conseil aux organisations socio-professionnelles : 7.000.000 FCFA, soit 3,6 % ;
- Action 2.1 : Relance de la Production par Filière Agricole : 6.500.000 FCFA, soit 3,3 % ;
- Action 3.1. : Valorisation des Produits Agricoles et de Nutrition : 162.410.000 FCFA, soit 83,5% ;
- Action 4.1 : Réserves Alimentaires et contrôles des Aliments : 18.500.000 FCFA, soit 9,5% ;
- Les prévisions des charges des actions 3 sont majoritaires (83,5%). Par contre les actions 1, 2 et 4 ont respectivement 3,6 % ; 3,3 % et 9,5% ;
- Les coûts de l'action 3 Valorisation des Produits Agricoles et de Nutrition sont par contre très élevés par rapport aux autres.

II.1.1.5. SYNTHESE DES COUTS DU PROGRAMME PAR NATURE DE DEPENSES

TABLEAU : SYNTHESE DES COUTS DU PROGRAMME PAR NATURE DE DEPENSES							
	NATURE DE DEPENSE	2025		2026		2027	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
	PROGRAMME 1 : SECURITE ALIMENTAIRE						
	Dépenses courantes	-	287 240	-	296 719	-	379 800
Titre 2	Dépenses de personnel	0	5 000	0	5 165	0	6 611
Titre 3	Dépenses de biens et services	0	194 410	0	200 826	0	257 057
Titre 4	Dépenses de transferts courants	0	87 830	0	90 728	0	116 132
	Dépenses en capital	-	508 179	-	37 200	-	37 200
Titre 5	Investissements exécutés par l'Etat	0	508 179	0	37 200	0	37 200
	Investissements sur ressources extérieures	0	0	0	0	0	0
Titre 6	Autres dépenses						
	Total	-	795 419	-	333 919	-	417 000

- Le tableau laisse comprendre que les dépenses du programme Sécurité Alimentaire sont passées de **795.419.000 FCFA** en 2025 à **417.000.000 FCFA** en 2027, soit une baisse de 52,42%. Les AE sont égales au CP.
- Les coûts du programme sont estimés à **1.546.338.000 FCFA** sur les trois années. Ils sont estimés par nature des dépenses de la manière suivante :
- Dépenses du personnel : **16.776.000 FCFA, soit 1,1 %**
- Dépenses de Biens et Services : **652.245.000 FCFA, soit 42,2%**
- Dépenses de transferts courants : **294.690.000 FCFA, soit 19,1% ;**
- Investissements exécutés par l'Etat : **582.579.000 FCFA, soit 37,7 %**

II.1.1.7. LES OPERATEURS DU PROGRAMME

OPERATEURS DU PROGRAMME SECURITE ALIMENTAIRE	MONTANT RECU
Office de Reglementation de la Coommercialisation et du Contrôle du Conditionnement des produits agricole (ORCCCPA);	
Institut Centrafricain de Recherche Agricole (ICRA) ;	159 479 000 FCFA
Agence Centrafricaine de Développement Agricole (ACDA)	18 500 000 FCFA
Office National des semences (ONASEM)	3 000 000 FCFA
Chambre d'Agriculture et du Tourisme (CAT)	4 000 000 FCFA

II.1.1.8 DECLINAISON DE MATRICE DES ACTIVITES

Tableau 15 : MATRICE DE BUDGETISATION DES ACTIONS

LIBELLE	PROJET DE LOI DE FINANCES		PROJECTIONS			
	2 025		2 026		2 027	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
PROGRAMME 1 : SECURITE ALIMENTAIRE	0	1 095 419	0	333 919	0	417 000
Action 1.1 : Restructuration et appui-conseil aux organisations socio-professionnelles	0	47 200	0	47 530	0	50 422
Activité 1 A1.1 : Coordonner, animer et évaluer les activités de production et sécurité alimentaire	0	23 000	0	23 231	0	25 256
Biens et Services	0	4 000	0	4 132	0	5 289
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		1 000		1 033		1 322
6014 : Achat de fournitures et consommables pour le matériel informatique		1 000		1 033		1 322
6055 : Carburants et lubrifiants pour le compte du fonctionnement des services		1 000		1 033		1 322
6165 : Frais d'organisation de conférences, colloques, congrès et séminaires		1 000		1 033		1 322
				0		0
				0		0
Transferts	0	3 000	0	3 099	0	3 967
6439 : Transferts courants aux autres unités administratives		3 000		3 099		3 967
				0		0
Investissements RI	0	16 000	0	16 000	0	16 000
2412 : Mobilier et matériel pour l'équipement des bureaux (autre qu'informatique, y compris climatiseurs, onduleurs, convertisseurs, panneaux solaires et autres)		5 000	0	5 000	0	5 000
2432 : Véhicules à deux roues et véhicules à trois roues		11 000	0	11 000	0	11 000
Activité 2 A1.1 : Mettre en œuvre la politique en matière de sécurité alimentaire et de promotion de nutrition	0	24 200	0	24 299	0	25 167
Biens et Services	0	3 000	0	3 099	0	3 967

6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		1 000		1 033		1 322
6055 : Carburants et lubrifiants pour le compte du fonctionnement des services		1 000		1 033		1 322
6089 : Autres achats de biens, et autres.		1 000		1 033		1 322
Investissements RI	0	21 200	0	21 200	0	21 200
2318 : Bâtiments administratifs à usage de bureau – en cours	0	10 000	0	10 000	0	10 000
2412 : Mobilier et matériel pour l'équipement des bureaux (autre qu'informatique, y compris climatiseurs, onduleurs, convertisseurs, panneaux solaires et autres)	0	11 200	0	11 200	0	11 200
Action 2.1 : Relance de la production par filière agricole	0	31 000	0	6 715	0	8 595
Activité 1 A2.1 : Mettre en œuvre la législation et la réglementation phytosanitaire	0	24 500	0	3 099	0	3 967
Biens et Services	0	3 000	0	3 099	0	3 967
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		1 000		1 033		1 322
6014 : Achat de fournitures et consommables pour le matériel informatique		1 000		1 033		1 322
6055 : Carburants et lubrifiants pour le compte du fonctionnement des services		1 000		1 033		1 322
Investissements RI	0	21 500	0	0	0	0
2111 : Frais de recherche et de développement en vue de la valorisation des ressources humaines		20 000	0	0	0	0
2412 : Mobilier et matériel pour l'équipement des bureaux (autre qu'informatique, y compris climatiseurs, onduleurs, convertisseurs, panneaux solaires et autres)		1 500	0	0	0	0
Activité 2 A2.1 : Mettre en œuvre la politique nationale en matière d'aménagement et de la modernisation agricole	0	6 500	0	3 616	0	4 628
Biens et Services	0	3 500	0	3 616	0	4 628
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		1 500		1 550		1 983
6014 : Achat de fournitures et consommables pour le matériel informatique		1 000		1 033		1 322
6055 : Carburants et lubrifiants pour le compte du fonctionnement des services		1 000		1 033		1 322
Investissements RI	0	3 000	0	0	0	0
2412 : Mobilier et matériel pour l'équipement des bureaux (autre qu'informatique, y compris climatiseurs, onduleurs, convertisseurs, panneaux solaires et autres)		1 500				

2448 : Matériels et outillage techniques – en cours		1 500				
Action 3.1 : Valorisation des produits agricoles et de nutrition	0	998 719	0	260 564	0	333 522
Activité 1 A3.1 : Développer un cadre de partenariat avec la société civile et le secteur privé intervenant en milieu rural	0	304 000	0	4 132	0	5 289
Biens et Services	0	4 000	0	4 132	0	5 289
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		1 500		1 550		1 983
6014 : Achat de fournitures et consommables pour le matériel informatique		1 500		1 550		1 983
6055 : Carburants et lubrifiants pour le compte du fonctionnement des services		1 000		1 033		1 322
Activité 2 A1.3 : Préparation de la Journée Mondiale de l'Alimentation (JMA)	0	452 410	0	157 440	0	201 523
Biens et Services	0	152 410	0	157 440	0	201 523
6165 : Frais d'organisation de conférences, colloques, congrès et séminaires		150 000		154 950		198 336
6174 : Frais d'organisation de foires, de fêtes et de cérémonies		910		940		1 203
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		1 500		1 550		1 983
Investissements RI	0	300 000	0	0	0	0
2311 : Bâtiments administratifs à usage de bureau de l'administration centrale.		250 000				
2348 : Ouvrages - en cours		50 000				
Activité 3 A3.1 : Veiller au respect des normes et de la qualité de la production des semences	0	3 000	0	3 099	0	3 967
Biens et Services	0	3 000	0	3 099	0	3 967
6091 : Achat de matières premières pour consommations intermédiaires		2 000		2 066		2 644
6055 : Carburants et lubrifiants pour le compte du fonctionnement des services		1 000		1 033		1 322
Activité 3 A3.1 : Développer la recherche agronomique	0	159 479	0	13 429	0	17 189
Personnels	0	5 000	0	5 165	0	6 611
6695 : Rémunération du personnel temporaire et occasionnel		5 000		5 165		6 611
Biens et Services	0	3 000	0	3 099	0	3 967
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		1 000		1 033		1 322
6014 : Achat de fournitures et consommables pour le matériel informatique		1 000		1 033		1 322

6055 : Carburants et lubrifiants pour le compte du fonctionnement des services		1 000		1 033		1 322
Transferts	0	5 000	0	5 165	0	6 611
6439 : Transferts courants aux autres unités administratives		5 000		5 165		6 611
				0		0
Investissements RI	0	146 479	0	0	0	0
2111 : Frais de recherche et de développement en vue de la valorisation des ressources humaines		20 000				
2311 : Bâtiments administratifs à usage de bureau de l'administration centrale.		6 000				
2442 : Matériel et outillage agricole, forestier, minier, énergétique et hydraulique		15 000				
2448 : Matériels et outillage techniques – en cours		5 479				
2358 : Infrastructures - en cours		100 000				
Activité X A3.1 : Appui à la lutte contre la chenille légionnaire	0	15 000	0	15 495	0	19 834
Transferts	0	15 000	0	15 495	0	19 834
		15 000		15 495		19 834
Activité X A3.1 : Appui à la lutte contre la striure brune du manioc	0	10 000	0	10 330	0	13 222
Transferts	0	10 000	0	10 330	0	13 222
6439 : Transferts courants aux autres unités administratives		10 000		10 330		13 222
Activité X A3.1 : Appui à l'amélioration de la productivité du manioc	0	5 000	0	5 165	0	6 611
Transferts	0	5 000	0	5 165	0	6 611
6439 : Transferts courants aux autres unités administratives		5 000		5 165		6 611
Activité X A3.1 : Appui à l'amélioration de la productivité du riz	0	5 000	0	5 165	0	6 611
Transferts	0	5 000	0	5 165	0	6 611
6439 : Transferts courants aux autres unités administratives		5 000		5 165		6 611
Activité X A3.1 : Appui à l'amélioration du système de production animale	0	5 000	0	5 165	0	6 611
Transferts	0	5 000	0	5 165	0	6 611
6439 : Transferts courants aux autres unités administratives		5 000		5 165		6 611
Activité X A3.1 : Appui à l'amélioration de la fertilité du sol	0	6 000	0	6 198	0	7 933
Transferts	0	6 000	0	6 198	0	7 933

6439 : Transferts courants aux autres unités administratives		6 000		6 198		7 933
Activité X A3.1 : Appui au programme bananier	0	15 000	0	15 495	0	19 834
Transferts	0	15 000	0	15 495	0	19 834
6439 : Transferts courants aux autres unités administratives		15 000		15 495		19 834
Activité X A3.1 : Appui à la sauvegarde du patrimoine caféier (Boukoko, Kongbo & Niakari)	0	10 000	0	10 330	0	13 222
Transferts	0	10 000	0	10 330	0	13 222
6439 : Transferts courants aux autres unités administratives		10 000		10 330		13 222
Activité X A3.1 : Appui à la promotion de la culture du CACAO	0	8 830	0	9 121	0	11 675
Transferts	0	8 830	0	9 121	0	11 675
6439 : Transferts courants aux autres unités administratives		8 830		9 121		11 675
Action 4.1 : Réserves Alimentaires et Contrôle des aliments	0	18 500	0	19 111	0	24 461
Activité 1 A4.1 : Vulgariser les techniques de conservation post-récolte et appuyer l'organisation des marchés autogérés	0	5 000	0	5 165	0	6 611
Biens et Services	0	5 000	0	5 165	0	6 611
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		1 000		1 033		1 322
6014 : Achat de fournitures et consommables pour le matériel informatique		1 000		1 033		1 322
6147 : Entretien et maintenance des mobiliers/matériels (autres qu'informatiques) et des outillages techniques		1 000		1 033		1 322
6171 : Publications, annonces, insertions, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité		1 000		1 033		1 322
6172 : Abonnements et consommations de téléphones, Internet, fax, télex et autres télécommunications et radiocommunication		1 000		1 033		1 322
				0		0
Activité 2 A4.1 : Mettre en place un système de Sécurité Alimentaire	0	3 000	0	3 099	0	3 967
Biens et Services	0	3 000	0	3 099	0	3 967
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		1 000		1 033		1 322

6055 : Carburants et lubrifiants pour le compte du fonctionnement des services		1 000		1 033		1 322
6089 : Autres achats de biens, et autres.		1 000		1 033		1 322
Activité 3 A4.1 : Sensibiliser sur les techniques de conservation post-récolte et sur la transformation agro-alimentaire	0	4 000	0	4 132	0	5 289
Biens et Services	0	4 000	0	4 132	0	5 289
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		2 000		2 066		2 644
6055 : Carburants et lubrifiants pour le compte du fonctionnement des services		1 000		1 033		1 322
6089 : Autres achats de biens, et autres.		1 000		1 033		1 322
Activité 4 A4.1 : Sensibiliser sur la diversité alimentaire avec la culture du champignon	0	3 500	0	3 616	0	4 628
Biens et Services	0	3 500	0	3 616	0	4 628
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		1 500		1 550		1 983
6055 : Carburants et lubrifiants pour le compte du fonctionnement des services		1 000		1 033		1 322
6089 : Autres achats de biens, et autres.		1 000		1 033		1 322
Activité 5 A4.1 : Vulgariser les techniques de conservation post-récolte	0	3 000	0	3 099	0	3 967
Biens et Services	0	3 000	0	3 099	0	3 967
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		1 000		1 033		1 322
6055 : Carburants et lubrifiants pour le compte du fonctionnement des services		1 000		1 033		1 322
6089 : Autres achats de biens, et autres.		1 000		1 033		1 322

II.1.1.8. JUSTIFICATION DES COÛTS DES PROGRAMMES DE L'ANNEE N

Justifier le montant des dépenses par nature N. Y a-t-il eu des décisions ou des réformes qui vont impacter ces dépenses ?

Idéalement : présentation en tendancielle (évolution du socle de dépenses reconduit), en mesures nouvelles (décisions politiques nouvellement mises en œuvre, pouvant être soit une dépense supplémentaire soit une économie).

II.1.1.9. DIFFICULTES ET RISQUES LIES A LA MISE EN ŒUVRE

Il s'agit de relever les difficultés et les risques majeurs liés à la mise en œuvre du programme.

Risques majeurs	Mesures de mitigation
Aléas climatique (sécheresse et inondation)	Promouvoir de variétés résistante, adapter le calendrier agricole et améliorer l'accès aux informations météorologiques
Faible disponibilité des intrants agricoles	Planifier les achats à l'avance, constituer des stocks de sécurité et renforcer le circuit locaux d'approvisionnement en intrants
Conflits fonciers et accès limité aux terres	Consulter les communautés, vérifier les droits d'usage aux terres, favoriser la médiation locale et assurer une participation inclusive des femmes et des jeunes
Difficultés d'accès aux marchés	Réhabiliter ou faciliter l'accès aux pistes rurales, renforcer les organisateurs des producteurs et développer les infrastructures de stockage

III. CONCLUSION

La mise en œuvre réussie du programme SA repose sur la consolidation des acquis opérationnels, l'engagement communautaire et la viabilité écologique à long terme.

En conclusion, le programme sécurité alimentaire contribue à accroître la productivité agricole, améliorer les revenus des producteurs et contribuer au développement économique et social des populations rurales.

Sa mise en œuvre vise à moderniser les systèmes de production, à faciliter l'accès aux intrants et aux équipements agricoles, à promouvoir des pratiques agricoles durables et améliorer les conditions de commercialisation des produits agricoles.

Toutes les atteintes des résultats escomptés nécessiteront la mobilisation des ressources humaines matérielles et financières suffisantes, le renforcement des capacités des producteurs, l'amélioration de l'accès aux financements et aux marchés, ainsi que la mise en place d'un dispositif efficace de suivi évaluation. Une attention particulière devra être accordée aux effets de changement climatique aux difficultés d'accès aux infrastructures rurales et à la coordination entre les différents acteurs du secteur agricole.

En définitive, ce programme représente un investissement stratégique pour faire de l'agriculture un moteur de croissance économique, de résilience des communautés rurales et de développement rural.

II.1 PROGRAMME 2 : CONDITIONS DES MENAGES AGRICOLES

Responsable du Programme : Directeur Général des Infrastructures et des Aménagements Ruraux

II.1.1 STRATEGIE DU PROGRAMME

La stratégie adoptée pour la mise en œuvre du programme consiste à :

- Mettre les différentes politiques en matière d'aménagements ruraux et d'encadrement socio-professionnel.

II.1.1.1 DECLINAISON DU PROGRAMME EN ACTIONS

Programme	Actions
Programme 2 : CONDITIONS DES MENAGES AGRICOLES	Equipement rural et maitrise de l'eau
	Formation et Autonomisation socio-professionnel
	Entreprenariat Agricole

II.1.1.2. SITUATION D'EXECUTION DU PROGRAMME

Le taux de budget a baissé de manière régulière : le taux d'exécution de budget de 2021 est 31,7% et 2022 20,4% enfin 2023 12,6%.

Cela s'explique par la restriction financière en 2021 et le collectif budgétaire.

II.1.1.3 DEFINITION DU CADRE DE PERFORMANCE

Tableau n° 5 : Cadre de performance du programme CONDITIONS DES MENAGES AGRICOLES

Objectifs stratégique/opération nel	Indicateurs d’extrant /d'impact /d'effet	Unité	Référen ce	Cibles	Cibles annuelles			Mode de calcul et Moyen de vérification	Responsable	
			2025	Valeur	2026	2027	2028			
Programme : CONDITIONS DES MENAGES AGRICOLES										
Objectif stratégique : Pomouvoir le développement local et communautaire	Nombre de missions effectuées	Nbre	2024	4	2	1	1	Rapport	DGIAR,DGEPSESA , DGAAADR	
Action 1 : Equipement rural et maitrise de l’eau										
Objectif spécifique : Promouvoir la modernisation de l’agriculture et le développement des infrastructures	Superficies ouverte par la mécanisation	ha	2026	1000	500	300	200	Sommes des superficies aménagées	Projets MADR	
	Superficies aménagées d’un système d’irrigation	ha	2026	3000	4000	4500	5000	Somme des superficies irriguées Sources : rapport MADR	DGIAR	
	Pistes rurales ouvertes/réhabilitées	km	2026						DGIAR	
	Nombre des infrastructures construites/réhabilitées	Nbre	2026						DGIAR	
Action 2 : Formation et Autonomisation socio-professionnel										
Objectif spécifique : Renforcer les programmes de	Nombre de cotonculteurs appuyés	Nbre	2026	1500	2000	3000		Nbre cotonculteurs prévus-Nbre	ONC, ACDA, ICRA, ONASEM,DRDR	

formation et d'appui en milieu rural							cotonculteurs appuyés	
	Nombre de structure de formation renforcée	<i>Nbre</i>	2026	01	03	05		CTDR
Action 3 : Entrepreneariat Agricole								
Objectif spécifique: Structurer et renforcer les capacités des coopératives agricoles	Nombre des coopératives structurés	<i>Nbre</i>	2026	07	10	15	<i>Nbre coopératives prévues/ nombre de coopératives structurées</i>	CAT
	Nombre de coopératives appuyés	<i>nbre</i>	2026	07	10	15	<i>Nbre coopératives prévus-Nbre coopératives appuyés</i>	CAT

II.1.1.4. COUTS DES ACTIONS DU PROGRAMME 2

TABLEAU : COUTS DES ACTIONS DU PROGRAMME 2

Actions	2025		2026		2027	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Action 1.2 : Appui au développement des projets agricoles	0	56 500	0	25 825	0	26 548
Action 2.2 : Encadrement et Autonomisation socio-professionnel	0	1 070 961	0	1 045 913	0	1 075 198
Action 3.2. : Entrepreneariat Agricole	0	8 000	0	6 198	0	6 372
Action 4.2 : Sécurisation du Domaine Foncier Rural	0	454 670	0	2 066	0	2 124
Total	0	1 590 131	0	1 080 002	0	1 110 242

Les prévisions des couts des actions du programme 2 : Conditions de Ménages Agricoles sont estimés à **3.780.373.000 FCFA** sur les trois années. Ils se présentent de la manière suivante :

- Action 1.2 Appui au développement des projets agricoles : **108.873. 000FCFA, soit 2,9% ;**
- Action 2.2. : Encadrement et Autonomisation Socio-Professionnelle : **3.192.072.000 FCFA, soit 84,4% ;**
- Action 3.2. : Entrepreneariat Agricole : **20.568.000 FCFA, soit 0,5% ;**
- Action 4.2. : Sécurisation du Domaine Foncier Rural : **458.860.000, soit 12,1%**

Les prévisions des charges des actions 3 sont pratiquement nulles. Ce qui ne nous permet pas de réaliser les objectifs assignés à cette action. Les coûts de l'action Encadrement et Autonomisation Socio-Professionnelle sont par contre très élevés par rapport aux deux (02) autres.

II.1.1.5. SYNTHESE DES COUTS DU PROGRAMME PAR NATURE DE DEPENSES

TABLEAU : SYNTHESE DES COUTS DU PROGRAMME PAR NATURE DE DEPENSES

	NATURE DE DEPENSE	2025		2026		2027	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
	PROGRAMME 2 : CONDITIONS DES MENAGES AGRICOLES						
	Dépenses courantes	1 403 170	1 456 170	-	1 502 158	-	1 544 218
Titre 2	Dépenses de personnel	0	16 000	0	16 528	0	16 991
Titre 3	Dépenses de biens et services	0	53 000	0	52 683	0	54 158
Titre 4	Dépenses de transferts courants	1 403 170	1 403 170	0	1 449 475	0	1 490 060
	Dépenses en capital	-	117 961	-	-	-	-
Titre 5	Investissements exécutés par l'Etat	0	117 961	0	0	0	0
	Investissements sur ressources extérieures	0	0	0	0	0	0
Titre 6	Autres dépenses						
	Total	1 403 170	1 574 131	-	1 502 158	-	1 544 218

Le tableau laisse comprendre que les dépenses du programme Conditions des Ménages Agricoles sont passées de **1.574.131.000 FCFA** en 2025 à **1.544.218.000** en 2027, soit une baisse de 1,94 %. Les AE sont égales au CP.

- Les coûts du programme sont estimés à **4.620.507.000 FCFA** sur les trois années. Ils sont estimés par nature des dépenses de la manière suivante :
- Dépenses du personnel : **49.519.000 FCFA, soit 1,1 %**
- Dépenses de Biens et Services : **159.841.000 FCFA, soit 3,5%**
- Dépenses de transferts courants : **4.342.705.000 FCFA, soit 94% ;**
- Investissements exécutés par l'Etat : **117.961.000 FCFA, soit 2,6 %**

II.1.1.7. LES OPERATEURS DU PROGRAMME

OPERATEURS DU PROGRAMME SECURITE ALIMENTAIRE	MONTANT RECU
Institut Centrafricain de Recherche Agricole (ICRA) ;	24 000 000 FCFA
Agence Centrafricaine de Développement Agricole (ACDA)	30 000 000 FCFA
Chambre d'Agriculture et du Tourisme (CAT)	8 000 000 FCFA
Office National de Coton (ONC)	945 500 000 FCFA
Collège Technique de Développement Rural (CTDR)	45 000 000 FCFA

Tableau 23: Récapitulatif des crédits du programme consacrés aux opérateurs ou catégorie d'opération par nature de dépense (en millier de FCFA)

Nature de Dépenses	Programmation					
	2025		2026		2027	
Nature de Dépenses	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Dépenses de transferts courants	0	43522		43922		44300
Dépenses de transferts en capital	0					
TOTAL	0	43522		43922		44300

II.1.1.8 DECLINAISON DE MATRICE DES ACTIVITES

Tableau 24 : MATRICE DE BUDGETISATION DES ACTIONS

LIBELLE	PROJET DE LOI DE FINANCES		PROJECTIONS			
	2 025		2 026		2 027	
	A E	CP	A E	CP	A E	CP
PROGRAMME 2 : CONDITIONS DES MENAGES AGRICOLES	0	1 590 131	0	1 080 002	0	1 110 242
Action 1.2 : Appui au développement des projets agricoles	0	56 500	0	25 825	0	26 548
Activité 1 A1.2 : Coordonner, animer et évaluer les activités liées au développement rural	0	36 500	0	5 165	0	5 310
Biens et Services	0	5 000	0	5 165	0	5 310
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		1 000		1 033		1 062
6055 : Carburants et lubrifiants pour le compte du fonctionnement des services		1 000		1 033		1 062
6014 : Achat de fournitures et consommables pour le matériel informatique		1 000		1 033		1 062
6165 : Frais d'organisation de conférences, colloques, congrès et séminaires		2 000		2 066		2 124
Investissements RI	0	31 500	0	0	0	0
2111 : Frais de recherche et de développement en vue de la valorisation des ressources humaines		20 000				
2432 : Véhicules à deux roues et véhicules à trois roues		10 000				
2412 : Mobilier et matériel pour l'équipement des bureaux (autre qu'informatique, y compris climatiseurs, onduleurs, convertisseurs, panneaux solaires et autres)		1 500				
Activité 2 A1.2 : Appui à la culture rizicole dans la zone péri-urbaine de Bangui	0	10 000	0	10 330	0	10 619
Transferts	0	10 000	0	10 330	0	10 619
6439 : Transferts courants aux autres unités administratives		10 000		10 330		10 619
Activité 3 A1.2 : Appui à la culture maraîchère en zone périurbaine Bangui	0	10 000	0	10 330	0	10 619
Transferts	0	10 000	0	10 330	0	10 619
6439 : Transferts courants aux autres unités administratives		10 000		10 330		10 619

		0		0		0
Action 2.2 : Encadrement et Autonomisation socio-professionnel	0	1 070 961	0	1 045 913	0	1 075 198
Activité 1 A2.2 : Réaliser les études pédologiques et d'impacts environnementaux et sociaux des projets et programmes du Ministère	0	7 000	0	4 132	0	4 248
Biens et Services	0	4 000	0	4 132	0	4 248
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		1 000		1 033		1 062
6055 : Carburants et lubrifiants pour le compte du fonctionnement des services		1 000		1 033		1 062
6069 : Autres matériel et fournitures spécifiques		2 000		2 066		2 124
Investissements RI	0	3 000	0	0	0	0
2412 : Mobilier et matériel pour l'équipement des bureaux (autre qu'informatique, y compris climatiseurs, onduleurs, convertisseurs, panneaux solaires et autres)		1 500				
2448 : Matériels et outillage techniques – en cours		1 500				
Activité 2 A2.2 : Réaliser les études des infrastructures socio communautaires	0	36 461	0	4 132	0	4 248
Biens et Services	0	4 000	0	4 132	0	4 248
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		1 000		1 033		1 062
6055 : Carburants et lubrifiants pour le compte du fonctionnement des services		1 000		1 033		1 062
6089 : Autres achats de biens, et autres.		2 000		2 066		2 124
Investissements RI	0	32 461	0	0	0	0
2318 : Bâtiments administratifs à usage de bureau – en cours		5 000				
2432 : Véhicules à deux roues et véhicules à trois roues		5 000				
2412 : Mobilier et matériel pour l'équipement des bureaux (autre qu'informatique, y compris climatiseurs, onduleurs, convertisseurs, panneaux solaires et autres)		11 261				
2441 : Matériel et outillage industriel, de bâtiments et de travaux publics		11 200				
Activité 3 A2.2 : Réaliser la vulgarisation des techniques agricoles	0	30 000	0	20 660	0	21 238
Biens et Services	0	5 000	0	5 165	0	5 310
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits		1 000		1 033		1 062

d'entretien)						
6014 : Achat de fournitures et consommables pour le matériel informatique		1 000		1 033		1 062
6055 : Carburants et lubrifiants pour le compte du fonctionnement des services		1 000		1 033		1 062
6089 : Autres achats de biens, et autres.		2 000		2 066		2 124
Transferts	0	15 000	0	15 495	0	15 929
6439 : Transferts courants aux autres unités administratives		15 000		15 495		15 929
				0		0
Investissements RI	0	10 000	0	0	0	0
2432 : Véhicules à deux roues et véhicules à trois roues		5 000				
2448 : Matériels et outillage techniques – en cours		5 000				
Activité 4.A2.2 : Relance des programmes de recherche, d'encadrement et formation	0	4 000	0	4 132	0	4 248
Biens et Services	0	4 000	0	4 132	0	4 248
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		1 000		1 033		1 062
6055 : Carburants et lubrifiants pour le compte du fonctionnement des services		1 000		1 033		1 062
6165 : Frais d'organisation de conférences, colloques, congrès et séminaires		2 000		2 066		2 124
Activité 5 A2.2 : Projet de Développement rural dans les pôles de développement de Sibut, Bambari et les zones péri-urbaines de Bangui	0	0	0	0	0	0
Investissements RI	0	0	0	0	0	0
Activité 6.A2.2 : Mettre en œuvre la formation technique agricole au niveau rural	0	45 000	0	36 155	0	37 167
Personnels	0	16 000	0	16 528	0	16 991
6655 : Rémunération des enseignants contractuels		16 000		16 528		16 991
Biens et Services	0	19 000	0	19 627	0	20 177
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		1 000		1 033		1 062
6055 : Carburants et lubrifiants pour le compte du fonctionnement des services		1 000		1 033		1 062

6081 : Achat de matières pour consommations intermédiaires		1 000		1 033		1 062
6147 : Entretien et maintenance des mobiliers/matériels (autres qu'informatiques) et des outillages techniques		1 000		1 033		1 062
6165 : Frais d'organisation de conférences, colloques, congrès et séminaires		1 000		1 033		1 062
6069 : Autres matériel et fournitures spécifiques		1 000		1 033		1 062
6014 : Achat de fournitures et consommables pour le matériel informatique		1 000		1 033		1 062
6067 : Frais d'alimentation spécifiques des services (cantines, centres hospitaliers et de santé, prisons, etc.)		12 000		12 396		12 743
Investissements RI	0	10 000	0	0	0	0
2412 : Mobilier et matériel pour l'équipement des bureaux (autre qu'informatique, y compris climatiseurs, onduleurs, convertisseurs, panneaux solaires et autres)		10 000				
Activité 7 A2.2 : Appuyer les agriculteurs cotonniers	0	948 500	0	976 702	0	1 004 049
Transferts	0	945 500	0	976 702	0	1 004 049
6439 : Transferts courants aux autres unités administratives		945 500		976 702		1 004 049
Investissements RI	0	3 000	0	0	0	0
2318 : Bâtiments administratifs à usage de bureau – en cours		3 000				
Action 3.2. : Entrepreneuriat Agricole	0	8 000	0	6 198	0	6 372
Activité 1 A3.2 : Structurer les producteurs en Coopératives	0	3 000	0	3 099	0	3 186
Biens et Services	0	3 000	0	3 099	0	3 186
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		1 000		1 033		1 062
6014 : Achat de fournitures et consommables pour le matériel informatique		1 000		1 033		1 062
6069 : Autres matériel et fournitures spécifiques		1 000		1 033		1 062
Activité 2 A3.2 : Renforcer la capacité des leaders des Coopératives sur la bonne gouvernance	0	1 000	0	1 033	0	1 062
Biens et Services	0	1 000	0	1 033	0	1 062
6184 : Frais d'organisation de cérémonie, colloques, congrès et séminaires		1 000		1 033		1 062
Activité 3 A3.2 : Elaborer et suivre la mise en œuvre des différents projets d'aménagements et de réalisations des infrastructures rurales	0	2 000	0	2 066	0	2 124

Biens et Services	0	2 000	0	2 066	0	2 124
6014 : Achat de fournitures et consommables pour le matériel informatique		1 000		1 033		1 062
6055 : Carburants et lubrifiants pour le compte du fonctionnement des services		1 000		1 033		1 062
Activité 4 A3.2 : Superviser les Activités de Réalisation ou de l'Entretien des ouvrages en milieu rural	0	2 000	0	0	0	0
Biens et Services	0	2 000	0	0	0	0
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		1 000				
6055 : Carburants et lubrifiants pour le compte du fonctionnement des services		1 000				
Action 4.2 : Sécurisation du Domaine Foncier Rural	0	454 670	0	2 066	0	2 124
Activité 1 A4.2 : Création d'une Base de donnée des Infrastructures rurales	0	2 000	0	2 066	0	2 124
Biens et Services	0	2 000	0	2 066	0	2 124
6089 : Autres achats de biens, et autres.		2 000		2 066		2 124
Activité 2 A4.2 : Favoriser l'accès à la terre sécurisée pour les producteurs et leurs organisations professionnelles	0	2 000	0	2 066	0	2 124
Biens et Services	0	2 000	0	2 066	0	2 124
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		1 000		1 033		1 062
6055 : Carburants et lubrifiants pour le compte du fonctionnement des services		1 000		1 033		1 062
Activité 3 A4.2 : Sécuriser les différents sites maraîchers	0	422 670	0	436 618	0	448 843
Transferts	0	422 670	0	436 618	0	448 843
6439 : Transferts courants aux autres unités administratives		422 670		436 618		448 843
				0		0
Activité 2 A4.2 : Construire des infrastructures de stockage et de conservation des produits agricoles	0	28 000	0	0	0	0
Investissements RI	0	28 000	0	0	0	0
2412 : Mobilier et matériel pour l'équipement des bureaux (autre qu'informatique, y compris climatiseurs, onduleurs, convertisseurs, panneaux solaires et autres)		12 500				
2448 : Matériels et outillage techniques – en cours		15 500				

II.1.1.8. JUSTIFICATION DES COÛTS DES PROGRAMMES DE L'ANNEE N

Justifier le montant des dépenses par nature N. Y a-t-il eu des décisions ou des réformes qui vont impacter ces dépenses ?

Idéalement : présentation en tendancielle (évolution du socle de dépenses reconduit), en mesures nouvelles (décisions politiques nouvellement mises en œuvre, pouvant être soit une dépense supplémentaire soit une économie).

II.1.1.9. DIFFICULTES ET RISQUES LIES A LA MISE EN ŒUVRE

Il s'agit de relever les difficultés et les risques majeurs liés à la mise en œuvre du programme.

Risques majeurs	Mesures de mitigation
Absence de mécanisme d'entretien des infrastructures rurales Mauvaises qualités des infrastructures	Mettre en place des comités de gestion, prévoir des budget d'entretien et responsabiliser les structures locales Assurer un contrôle technique régulier, respecter les normes de construction et prévoir la reception des ouvrages par des personnes qualifiées

IV. CONCLUSION

le programme condition de vie de ménage constitue un levier essentiel pour l'amélioration durable des conditions de vie des populations rurales, la réduction de la pauvreté et le renforcement de la sécurité alimentaire et nutritionnelle à travers le développement des activités agricoles, l'amélioration de l'accès aux infrastructures et aux services sociaux de base, le renforcement des capacités locaux et la promotion des activités génératrices de revenus.

le programme contribuera à dynamiser l'économie locale et à favoriser un développement inclusif et équitable

II. PRESENTATION DE LA STRATEGIE ET DES CREDITS DE CHAQUE PROGRAMME

II.1 PROGRAMME 1 : PILOTAGE ET GOUVERNANCE DU MINISTERE

Responsable du Programme : Directrice Générale des Etudes et de la Planification, du Suivi-Evaluation et des Statistiques Agricoles

II.1.1 STRATEGIE DU PROGRAMME

La strategie adoptée pour la mise en œuvre de ce programme consiste a :

- Mettre en œuvre la politique du gouvernement en matière de l'Agriculture et du Developpement Rural ;
- Coordonner les activités des Structures et des Projets sous-tutels ;
- Coordonner l'élaboration des stratégies d'interventions du Département.

II.1.1.1 DECLINAISON DU PROGRAMME EN ACTIONS

Programme	Actions
Programme 3 : PILOTAGE ET GOUVERNANCE DU MINISTERE	Pilotage et coordination des actions stratégiques du ministère
	Planification, programmation et suivi-évaluation
	Gestion des ressources humaines matérielles et financières, formation initiale et continue
	Gestion du système d'information, de la communication, de la documentation et des archives

II.1.1.2. SITUATION D'EXECUTION DU PROGRAMME

Le taux de budget a baissé de manière régulière : le taux d'exécution de budget de 2021 est 31,7% et 2022 20,4% enfin 2023 12,6%.

Cela s'explique par la restriction financière en 2021 et le collectif budgétaire.

II.1.1.3 DEFINITION DU CADRE DE PERFORMANCE

Tableau n° 5 : Cadre de performance du programme PILOTAGE ET GOUVERNANCE DU MINISTERE

Objectifs stratégique/opérationnel	Indicateurs d'impact /d'effet	Unité	Référence	Cibles	Cibles			Mode de calcul et Moyen de vérification	Responsable
			2025	Valeur	2026	2027	2028		
Programme : PILOTAGE ET GOUVERNANCE DU MINISTERE									
Objectif stratégique : Coordonner les activités des structures et Projets sous tutels	Nbre de mission effectuées	nbre	2024	15	16	17	20	Nombre de missions prévues – nombre de missions effectuées	DGEPSESA, DEP, DSE,DNTIC
Action 1 : Pilotage et coordination des actions stratégiques du ministère									
Objectif spécifique : Appuyer les Structures sous tutelles pour la mise en œuvre des actions strategiques	Nbre des structures	nbre	2024	5	6	7	8	rapport	DGEPSESA
	Montant affectes au structure	Millier de FCFA	2024	120000	160000	240000	300000	Justifs des dépenses	DGEPSESA, DEP, DSE,DNTIC
Action 2 : Planification, programmation et suivi-évaluation									
Objectif spécifique : Appuyer les projets sous tutelles	Nbre mission de planification et suivi evaluation effectué	nbre	2024	6		7	8	Nombre de missions prévues – nombre de missions effectuées	
	Montant affectes au Projet	Millier de FCFA	2024	20		25	30	PTBA	

Action 3 : Gestion des ressources humaines matérielles et financières, formation initiale et continue									
Objectif spécifique: Améliorer la gestion des ressources humaines et matériels	Cadres à recruter	<i>nbre</i>	2024	400	250	100	50	Nombre de cadre prévus -le nombre de cadres intégrés	DR
	Nbre des stagiaires reçus	<i>nbre</i>	2024	20	10	5	5	Rapport	DR
Action 4 : Gestion du système d'information, de la communication, de la documentation et des archives									
Objectif spécifique: renforcement de capacité des cadres en matière NTIC	Nbre des sessions organisées	<i>nbre</i>	2024	5	2	2	1	Nombre de sessions prévues – nombre sessions organisées	DR
	Nbre de cadres formés	<i>nbre</i>	2024	1		15	25	Nombre de cadre prévus -le nombre de cadres formés	DR

II.1.1.4. COUTS DES ACTIONS DU PROGRAMME

TABLEAU : COUTS DES ACTIONS DU PROGRAMME 3						
Actions	2025		2026		2027	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Action 1.3 : Pilotage et coordination des actions stratégiques du ministère	0	2 721 000	0	2 902 214	0	2 983 475
Action 2.3 : Planification, programmation et suivi-évaluation	0	82 500	0	28 924	0	29 734
Action 3.3 : Gestion des ressources humaines matérielles et financières, formation initiale et continue	0	819 309	0	27 024	0	27 781
Action 4.3 : Gestion du système d'information, de la communication, de la documentation et des archives	0	2 000	0	2 066	0	2 124
Total	0	3 624 809	0	2 960 228	0	3 043 114

Les prévisions des couts des actions du programme 3 : Pilotage et Gouvernances Administratives sont estimés à **9.628.151.000 FCFA** sur les trois années. Ils se présentent de la manière suivante :

- Action 1.3 Pilotages et Coordination des actions stratégiques du Ministère : **8.606.689.000 FCFA, soit 89,4% ;**
- Action 2.3. : Planification, Programmation et Suivi-Evaluation : **141.158.000 FCFA, soit 1,5% ;**
- Action 3.3. : Gestion des Ressources Humaines Matérielles et Financières, Formation Initiale et Continue : **874.114.000 FCFA, soit 9,1% ;**
- Action 4.3. Gestion Système d'Information, de la Communication, de la Documentation et des Archives : **6.190.000, soit 0,1%**

Les prévisions des charges des actions 4 sont pratiquement nulles. Ce qui ne nous permet pas de réaliser les objectifs assignés à cette action. Les coûts de l'action Pilotages et Coordination des Actions Stratégiques du Ministère sont par contre très élevés par rapport aux deux (02) autres.

II.1.1.5. SYNTHESE DES COUTS DU PROGRAMME PAR NATURE DE DEPENSES

TABLEAU : SYNTHESE DES COUTS DU PROGRAMME PAR NATURE DE DEPENSES							
	NATURE DE DEPENSE	2025		2026		2027	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
	PROGRAMME 3 : PILOTAGE ET GOUVERNANCE DU MINISTERE						
	Dépenses courantes	-	3 543 309	-	2 960 228	-	3 043 114
Titre 2	Dépenses de personnel	0	787 648	0	0	0	0
Titre 3	Dépenses de biens et services	0	118 661	0	236 207	0	242 821
Titre 4	Dépenses de transferts courants	0	2 637 000	0	2 724 021	0	2 800 294
	Dépenses en capital	-	99 000	-	2 583	-	2 655
Titre 5	Investissements exécutés par l'Etat	0	99 000	0	2 583	0	2 655
	Investissements sur ressources extérieures	0	0	0	0	0	0
Titre 6	Autres dépenses						
	Total	-	3 642 309	-	2 962 810	-	3 045 769

- Le tableau laisse comprendre que les dépenses du programme Conditions des Ménages Agricoles sont passées de **1.574.131.000 FCFA** en 2025 à **1.544.218.000** en 2027, soit une baisse de 1,94 %. Les AE sont égales au CP.
- Les coûts du programme sont estimés à **4.620.507.000 FCFA** sur les trois années. Ils sont estimés par nature des dépenses de la manière suivante :
 - Dépenses du personnel : **49.519.000 FCFA, soit 1,1 %**
 - Dépenses de Biens et Services : **159.841.000 FCFA, soit 3,5%**
 - Dépenses de transferts courants : **4.342.705.000 FCFA, soit 94% ;**
 - Investissements exécutés par l'Etat : **117.961.000 FCFA, soit 2,6 %**

II.1.1.7. LES OPERATEURS DU PROGRAMME

Il faut préciser les opérateurs du programme et les montants reçus par chaque opérateur pour la mise en œuvre du programme :

OPERATEURS DU PROGRAMME SECURITE ALIMENTAIRE	MONTANT RECU
Office de Reglementation de la Coommercialisation et du Contrôle du Conditionnement des produits agricole (ORCCCPA);	50 000 000 FCFA
Institut Centrafricain de Recherche Agricole (ICRA) ;	
Agence Centrafricaine de Développement Agricole (ACDA)	
Office National des semences (ONASEM)	211 500 000 FCFA
Chambre d'Agriculture et du Tourisme (CAT)	250 000 000 FCFA

Cellule d'Agriculture Environnement (CAE)	34 000 000 FCFA
Office National des Matériels AgroPastoraux (ONMAP)	25 000 000 FCFA

Tableau 9: Récapitulatif des crédits du programme consacrés aux opérateurs ou catégorie d'opération par nature de dépense (en millier de FCFA)

Nature de Dépenses	Programmation					
	2025		2026		2027	
Nature de Dépenses	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Dépenses de transferts courants	2.637.000	2.637.000	2.724.021	2.724.021	2.800.298	2.800.298
Dépenses de transferts en capital	0					
TOTAL	0					

II.1.1.8 DECLINAISON DE MATRICE DES ACTIVITES

Tableau 31 : MATRICE DE BUDGETISATION DES ACTIONS

LIBELLE	PROJET DE LOI DE FINANCES		PROJECTIONS			
	2 025		2 026		2 027	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP
PROGRAMME 3 : PILOTAGE ET GOUVERNANCE DU MINISTERE	0	3 624 809	0	2 960 228	0	3 043 114
Action 1.3 : Pilotage et coordination des actions stratégiques du ministère	0	2 721 000	0	2 902 214	0	2 983 475
Activité 1.A1.3 : Mettre en œuvre la politique du Gouvernement en matière de l'agriculture et du développement rural	0	74 500	0	221 579	0	227 783
Biens et Services	0	4 500	0	149 269	0	153 448
6173 : Frais de réception de personnalités		1 500		1 550		1 593
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		1 000		1 033		1 062
6014 : Achat de fournitures et consommables pour le matériel informatique		1 000		1 033		1 062
6055 : Carburants et lubrifiants pour le compte du fonctionnement des services		1 000		1 033		1 062

Transferts	0	70 000	0	72 310	0	74 335
6452 : Frais de scolarité et frais annexes aux bourses à l'intérieur		70 000		72 310		74 335
	0	30 000	0	0	0	0
Investissements RI	0	30 000	0	0	0	0
2311 : Bâtiments administratifs à usage de bureau de l'administration centrale.		30000				
Activité 3 A1.3 : Projet d'appui à la résilience à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les préfectures de la Kémo et de la Ouaka (PARSANKO)	0	0	0	0	0	0
Activité 5. A1.3 : Projet de reponse à la crise alimentaire	0	0	0	0	0	0
Personnels	0	0	0	0	0	0
				0		0
Investissements RI	0	0	0	0	0	0
Activité 6 A1.3 : Projet d'appui à la promotion de l'entrepreneuriat en milieu rural	0	0	0	0	0	0
Personnels	0	0	0	0	0	0

				0		0
Investissements RI	0	0	0	0	0	0
Activité 7 A1.3 : Projet de culture de champignons	0	0	0	0	0	0
Personnels	0	0	0	0	0	0
				0		0
Activité 8 A1.3 : Projet d'urgence de production alimentaire	0	0	0	0	0	0
Personnels	0	0	0	0	0	0
				0		0
Activité 9 A1.3 : Projet d'appui au développement des chaines de valeurs agricoles dans les savanes en RCA	0	0	0	0	0	0
Personnels	0	0	0	0	0	0
				0		0
Activité 10 A1.3 : Projet de relance de la production agropastorale dans les savanes	0	0	0	0	0	0
Personnels	0	0	0	0	0	0
				0		0
Activité X A1.3 : Projet de relance agricole du développement de	0	0	0	0	0	0

l'agrobusiness en Centrafrique						
Personnels	0	0	0	0	0	0
				0		0
Activité X A1.3 : Projet de Développement rural dans les pôles de développement de Sibut, Bambari et les zones péri-urbaine de Bangui	0	10 000	0	0	0	0
Investissements RI	0	10 000	0	0	0	0
2412 : Mobilier et matériel pour l'équipement des bureaux (autre qu'informatique, y compris climatiseurs, onduleurs, convertisseurs, panneaux solaires et autres)		5000				
2448 : Matériels et outillage techniques – en cours		5000				
Activité X A1.3 : Appui à la chambre de l'Agriculture	0	280 000	0	289 240	0	297 339
Transferts	0	280 000	0	289 240	0	297 339
6439 : Transferts courants aux autres unités administratives		280 000		289 240		297 339
Activité X A1.3 : Appui à l'Office Nationale de Semence (ONASEM)	0	211 500	0	206 600	0	212 385
Transferts	0	200 000	0	206 600	0	212 385
6439 : Transferts courants aux autres unités administratives		200 000		206 600		212 385
Investissements RI	0	11 500	0	0	0	0

2432 : Véhicules à deux roues et véhicules à trois roues		10000				
2448 : Matériels et outillage techniques – en cours		1500				
Activité X A1.3 : Appui à l'Office Nationale de Matériels Agricoles et Pastoraux	0	25 000	0	25 825	0	26 548
Transferts	0	25 000	0	25 825	0	26 548
6439 : Transferts courants aux autres unités administratives		25 000		25 825		26 548
Activité X A1.3 : Appui aux producteurs pour la compagne agricole	0	158 000	0	163 214	0	167 784
Transferts	0	158 000	0	163 214	0	167 784
6439 : Transferts courants aux autres unités administratives		158 000		163 214		167 784
Activité X A1.3 : Appui à la Cellule Agriculture environnement (CAE)	0	34 000	0	35 122	0	36 105
Transferts	0	34 000	0	35 122	0	36 105
6439 : Transferts courants aux autres unités administratives		34 000		35 122		36 105
Activité X A1.3 : Appui à l'ORCCPA	0	50 000	0	51 650	0	53 096
Transferts	0	50 000	0	51 650	0	53 096
6439 : Transferts courants aux autres unités administratives		50 000		51 650		53 096
Activité X A1.3 : Appui au secteur agricole	0	1 800 000	0	1 859 400	0	1 911 463
Transferts	0	1 800 000	0	1 859 400	0	1 911 463

6351 : Autres subventions sectorielles.		1 800 000		1 859 400		1 911 463
Activité 2 A1.3 : Coordonner l'élaboration des stratégies d'intervention du département	0	2 500	0	2 583	0	2 655
Biens et Services	0	2 500	0	2 583	0	2 655
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		1 000		1 033		1 062
6014 : Achat de fournitures et consommables pour le matériel informatique		1 000		1 033		1 062
6055 : Carburants et lubrifiants pour le compte du fonctionnement des services		500		517		531
Activité X A1.3 : Coordonner et animer les activités du Ministère	0	25 000	0	25 825	0	26 548
Biens et Services	0	5 000	0	5 165	0	5 310
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		1 000		1 033		1 062
6014 : Achat de fournitures et consommables pour le matériel informatique		1 000		1 033		1 062
6055 : Carburants et lubrifiants pour le compte du fonctionnement des services		1 000		1 033		1 062
6142 : Entretien des bâtiments et locaux (y compris matériels et fournitures d'entretien)		1 000		1 033		1 062
6144 : Entretien et réparation des installations électriques, climatiseurs, groupes électrogènes, plomberies, sanitaires		1 000		1 033		1 062

et ascenseurs						
Transferts	0	20 000	0	20 660	0	21 238
6439 : Transferts courants aux autres unités administratives		20 000		20 660		21 238
				0		0
Activité X A1.3 : Conseiller le Ministre dans les domaines spécifiques	0	3 000	0	3 099	0	3 186
Biens et Services	0	3 000	0	3 099	0	3 186
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		1 000		1 033		1 062
6014 : Achat de fournitures et consommables pour le matériel informatique		1 000		1 033		1 062
6055 : Carburants et lubrifiants pour le compte du fonctionnement des services		1 000		1 033		1 062
Activité X A1.3 : Contrôler tous les Services et structures du Ministère	0	2 500	0	2 583	0	2 655
Biens et Services	0	2 500	0	2 583	0	2 655
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		1 000		1 033		1 062
6014 : Achat de fournitures et consommables pour le matériel informatique		1 000		1 033		1 062
6055 : Carburants et lubrifiants pour le compte du fonctionnement des services		500		517		531

Activité X A1.3 : Mettre en œuvre la Politique Agricole au niveau régional	0	15 000	0	15 495	0	15 929
Biens et Services	0	15 000	0	15 495	0	15 929
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		6 000		6 198		6 372
6014 : Achat de fournitures et consommables pour le matériel informatique		3 500		3 616		3 717
6055 : Carburants et lubrifiants pour le compte du fonctionnement des services		5 500		5 682		5 841
Action 2.3 : Planification, programmation et suivi-évaluation	0	82 500	0	28 924	0	29 734
Activité 1 A2.3 : Coordonner les activités de Planification, de Suivi et Evaluation et des Statistiques Agricoles du Ministère	0	10 000	0	10 330	0	10 619
Biens et Services	0	10 000	0	10 330	0	10 619
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		1 500		1 550		1 593
6014 : Achat de fournitures et consommables pour le matériel informatique		1 000		1 033		1 062
6055 : Carburants et lubrifiants pour le compte du fonctionnement des services		1 000		1 033		1 062
6081 : Achat de matières pour consommations intermédiaires		1 500		1 550		1 593
6145 : Entretien et réparation des véhicules (y compris à deux roues et tricycles), acquisition de pneumatiques		1 000		1 033		1 062

6081 : Achat de matières pour consommations intermédiaires		4 000		4 132		4 248
Activité 2 A2.3 : Réaliser les études et la planification générale des activités du Ministère	0	14 500	0	1 550	0	1 593
Biens et Services	0	1 500	0	1 550	0	1 593
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		1 500		1 550		1 593
Investissements RI	0	13 000	0	0	0	0
2412 : Mobilier et matériel pour l'équipement des bureaux (autre qu'informatique, y compris climatiseurs, onduleurs, convertisseurs, panneaux solaires et autres)		1 500				
2432 : Véhicules à deux roues et véhicules à trois roues		10 000				
2448 : Matériels et outillage techniques – en cours		1 500				
Activité 3 A2.3 : Suivre et évaluer les activités du Ministère	0	14 000	0	2 583	0	2 655
Biens et Services	0	2 500	0	2 583	0	2 655
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		1 000		1 033		1 062
6055 : Carburants et lubrifiants pour le compte du fonctionnement des services		500		517		531
6014 : Achat de fournitures et consommables pour le matériel		1 000		1 033		1 062

informatique						
Investissements RI	0	11 500	0	0	0	0
2432 : Véhicules à deux roues et véhicules à trois roues		10 000				
2448 : Matériels et outillage techniques – en cours		1 500				
Activité 4 A2.3 : Tenir et mettre à jour l'Annuaire Statistiques Agricoles	0	3 000	0	3 099	0	3 186
Biens et Services	0	3 000	0	3 099	0	3 186
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		1 500		1 550		1 593
6014 : Achat de fournitures et consommables pour le matériel informatique		1 000		1 033		1 062
6055 : Carburants et lubrifiants pour le compte du fonctionnement des services		500		517		531
Activité 5.A2.3 : Suivre la mise en œuvre de la politique agricole nationale	0	1 500	0	1 550	0	1 593
Biens et Services	0	1 500	0	1 550	0	1 593
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		500		517		531
6014 : Achat de fournitures et consommables pour le matériel informatique		500		517		531
6055 : Carburants et lubrifiants pour le compte du fonctionnement des services		500		517		531

Activité 6 A2.3 : Suivre le programme Détailé pour le Développement de l'Agriculture en Afrique (PDDAA) au travers les revues biennales	0	2 500	0	2 583	0	2 655
Biens et Services	0	2 500	0	2 583	0	2 655
6165 : Frais d'organisation de conférences, colloques, congrès et séminaires		1 000		1 033		1 062
6089 : Autres achats de biens, et autres.		1 500		1 550		1 593
Activité X A2.3 : Mettre en place un Système Digitalisation du MADR	0	37 000	0	7 231	0	7 433
Biens et Services	0	37 000	0	7 231	0	7 433
6146 : Entretien et maintenance des mobiliers et matériels informatiques et de télécommunications		1 000		1 033		1 062
6014 : Achat de fournitures et consommables pour le matériel informatique		1 000		1 033		1 062
Investissements RI	0	17 500	0	2 583	0	2 655
2429 : Autres matériels informatiques de bureau (y compris ceux concédés ou mis à disposition, avec droits de retour)		15 000				
2448 : Matériels et outillage techniques – en cours		2 500		2 583		2 655
Action 3.3 : Gestion des ressources humaines matérielles et financières, formation initiale et continue	0	819 309	0	27 024	0	27 781
Activité 1 A3.3 : Gérer les Ressources Humaines, Financières et Matérielles du	0	17 500	0	12 396	0	12 743

Ministère						
Biens et Services	0	12 000	0	12 396	0	12 743
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		4 000		4 132		4 248
6014 : Achat de fournitures et consommables pour le matériel informatique		3 000		3 099		3 186
6055 : Carburants et lubrifiants pour le compte du fonctionnement des services		1 000		1 033		1 062
6165 : Frais d'organisation de conférences, colloques, congrès et séminaires		4 000		4 132		4 248
Investissements RI	0	5 500	0	0	0	0
2412 : Mobilier et matériel pour l'équipement des bureaux (autre qu'informatique, y compris climatiseurs, onduleurs, convertisseurs, panneaux solaires et autres)		3 000				
2442 : Matériel et outillage agricole, forestier, minier, énergétique et hydraulique		2 500				
Activité X A3.3 : sensibiliser les agents du ministère sur le VIH-SIDA	0	500	0	517	0	531
Biens et Services	0	500	0	517	0	531
6165 : Frais d'organisation de conférences, colloques, congrès et séminaires		500		517		531
Activité X A3.3 : Gérer la commande publique pour le ministère	0	2 000	0	2 066	0	2 124

Biens et Services	0	2 000	0	2 066	0	2 124
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		1 000		1 033		1 062
6014 : Achat de fournitures et consommables pour le matériel informatique		1 000		1 033		1 062
Activité X A3.3 : Prendre en charge les dépenses non réparties entre les services du Ministère	0	799 309	0	12 046	0	12 383
Personnels	0	787 648	0	0	0	0
Dépenses de la solde non réparties entre les services	0	787 648	0	0	0	0
6611 : Traitements et salaires en espèces du pers sous statut de la fonction publique		660 969		682 781		701 899
6639 : Autres primes et indemnités		106 969		110 499		113 593
6661 : Allocations familiales		19 710		20 360		20 931
				0		0
Biens et Services	0	11 661	0	12 046	0	12 383
Consommations non réparties entre les services	0	11 661	0	12 046	0	12 383
6052 : Abonnements et consommation d'eau		4 547		4 697		4 829
6053 : Abonnements et consommation d'électricité		6 689		6 910		7 103
6172 : Abonnements et consommations de téléphones, Internet, fax, télex et autres		425		439		451

télécommunications et radiocommunication						
Action. 4.3 : Gestion du système d'information, de la communication, de la documentation et des archives	0	2 000	0	2 066	0	2 124
Activité 1 A4.3 : Renforcer les capacités des cadres en logiciel de planification, suivi évaluation, Excel avancé, SIG...	0	2 000	0	2 066	0	2 124
Biens et Services	0	2 000	0	2 066	0	2 124
6013 : Achats de petits matériels, de mobiliers et fournitures de bureau (y compris produits d'entretien)		1 000		1 033		1 062
6165 : Frais d'organisation de conférences, colloques, congrès et séminaires		1 000		1 033		1 062
				0		0
Activité 2 A4.3 : : Renforcer les capacités des cadres du MADR en système de dématérialisation et de digitalisation	0	0	0	0	0	0
Biens et Services	0	0	0	0	0	0
				0		0

II.1.1.8. JUSTIFICATION DES COÛTS DES PROGRAMMES DE L'ANNEE N

Justifier le montant des dépenses par nature N. Y a-t-il eu des décisions ou des réformes qui vont impacter ces dépenses ?

Idéalement : présentation en tendancielle (évolution du socle de dépenses reconduit), en mesures nouvelles (décisions politiques nouvellement mises en œuvre, pouvant être soit une dépense supplémentaire soit une économie).

II.1.1.9. DIFFICULTES ET RISQUES LIES A LA MISE EN ŒUVRE

Il s'agit de relever les difficultés et les risques majeurs liés à la mise en œuvre du programme.

Risques majeurs	Mesures de mitigation
Manque d'engagement des responsables et des décideurs	Réforcer le leadership ministériel, organiser des réunions périodiques de pilotage et formaliser les engagements des responsables
Insuffisances des ressources financières	Elaborer un budget réaliste, prioriser les activités essentielles et rechercher les financements complémentaires
Faibles capacités techniques des agents	Organiser des formations ciblées, élaborer des guides méthodologiques et mettre en place des dispositifs d'accompagnements techniques
Faibles coordinations entre les directions et les services	Clarifier les rôles et responsabilités, instaurer un cadre de concertations internes et désigner les points focaux
Insuffisance des données fiables et actualisées	Mettre en place un système de collecte et de validation des données, harmoniser les indicateurs et responsabiliser les services producteurs
Faiblesse du mécanisme de suivi évaluation	

	d'informations Elaborer un plan de suivi évaluation, définir les indicateurs mesurables, produire des rapports périodiques et organiser des revues de performance
--	---

V. CONCLUSION

En définitive, le programme de pilotage et gouvernance du ministère constitue un levier stratégique pour renforcer l'efficacité de l'administration, améliorer la coordination des structures, optimiser la gestion des ressources et promouvoir une culture de redevabilité. Sa mise en œuvre permettra d'améliorer la planification des activités, le suivi de la performance, la transparence dans la gestion publique ainsi que la prise de décision fondée sur des données fiables.

Toutefois l'atteinte des objectifs fixés dépendra de l'engagement effectifs de responsables, de la mobilisation des ressources humaines, matérielles et financières nécessaires, du renforcement des capacités des acteurs et de l'instauration d'un mécanisme rigoureux de suivi évaluation.

Ainsi, la réussite de ce programme repose sur une gouvernance participative, responsable et axée sur les résultats, soutenue par un leadership affirmé et une volonté constante d'amélioration des performances. À terme, il contribuera à consolider la performance institutionnelle du ministère, à améliorer la qualité des services rendus aux usagers et à assurer une mise en œuvre plus cohérente de ses politiques publiques.